J.A. MARTIGNY, mercredi 1er août 1962 — N° 87

102e année

Publicité

Annonces : 14 ct. le mm. ou son espace

Réclames : 35 ct.

Avis mortuaires : 30 ct.

Régie des annonces :

Publicitas, Sion
tél. (027) 2 44 22

Martigny
tél. (026) 6 00 48

le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

Abonnements

Suisse . . . . . Fr. 18.–

Av. Bulletin off. Fr. 26.50

Etranger . . . . Fr. 26.–

Chèques postaux II c 58

Rédaction et administration :

Martigny, tél. 026 / 6 10 31

Courts métrages

Insuffisance cardiaque !

● *En 1880, un jeune homme français de Bandol, sur les bords de la Méditerranée, Ange Donadieu, se présentait au recrutement. Il fut réformé pour « insuffisance cardiaque ». Aujourd'hui, le jeune réformé de 1880 est âgé de... 103 ans ! Son cœur a tenu le coup ! Bien mieux : l'autre jour, on inaugurait l'aérodrome de Castelet, près de Bandol. Ange Donadieu a voulu, à cette occasion, recevoir son baptême de l'air. On hésita beaucoup car on pensait, en pastichant la fable : « Passe encore de vivre, mais voler, à cet âge... » Rien n'y fit. Le père Donadieu s'embarqua à bord d'un avion, fit un tour et, à l'atterrissage, sortit de l'appareil frais comme un gardon. Relatant par écrit son exploit à un membre de sa famille à l'étranger, le héros plus que centenaire de cette aventure a déclaré : « Tout était parfait. Je ne regrette qu'une chose : que l'on n'ait pas organisé un bon repas pour fêter cet événement » ! En fait d'insuffisance cardiaque...*

Les soucis de Jean Gabin

● *Le populaire acteur de cinéma français Jean Gabin est un sage. Tout ce qu'il gagne avec son métier, il le place en valeurs immobilières dans un coin de la doulce France où il essaie de jouer le rôle de gentleman-farmer. Son domaine a déjà atteint une surface rondelette. Si rondelette que les jeunes paysans de la région s'inquiètent et protestent. L'autre jour, un meeting a été organisé sous les fenêtres de Jean Gabin. Finalement, ce dernier a reçu une délégation qui lui a expliqué qu'à force d'acheter des terres, il n'en laisserait aucune aux jeunes agriculteurs. La loi prévoit d'autre part que la priorité est accordée aux gens du métier. Gabin a fait des promesses aux manifestants. Mais il n'est pas content, pas du tout. Il menace de quitter le département si on lui cherche encore des poux dans la tête.*

Rallye cantonal des présidents de sections de la JRV

Une belle occasion de rencontre, de fraternisation entre les présidents et leurs nombreux accompagnants ! Ce dimanche 5 août se déroulera le rallye des présidents : une sortie intéressante organisée cette année par nos amis de Saillon. Chaque section aura le plaisir d'être représentée à cette rencontre qui conduira les participants, après avoir vaincu les difficultés du parcours, dans un site agréable.

Il y aura une joyeuse amitié, d'intéressants échanges. Ce qu'il faut pour faire de cette journée une réussite. Le départ est fixé à 8 h. 30, sur la place du village de Saillon. Les inscriptions sont reçues chez M. Willy Gay, président de la Jeunesse radicale, Saillon. Une finance de Fr. 15,— sera perçue.

Un jeune Italien décapité par un de ses compatriotes

On a découvert dans le baraquement d'une gravière, située entre Les Moulins et Château-d'Oex, le cadavre à demi-décapité d'un manœuvre italien, Franz Larcher, âgé de 25 ans, originaire de la province de Bolzano.

Il semble qu'une rixe ait éclaté entre deux compagnons de travail. L'un d'eux, âgé de 24 ans, s'empara d'une hache et frappa son compatriote.

Le meurtrier a été arrêté.

Premier août

A cette même place, lundi, M. Morand, président cantonal du parti radical dégageait la signification profonde de notre fête nationale et soulignait combien la sauvegarde de notre indépendance dépendait de chacun de nous, de l'accomplissement d'actions personnelles répétées en vue du bien commun.

Ce soir, autour des feux de joie, les orateurs officiels rediront ce qui fait la force de notre petite patrie, rappelleront la valeur de ce « miracle suisse », de cette unité nationale fondée sur la diversité, de cette solidarité confédérale que loin de l'entamer, les plus graves malaises semblent au contraire raffermir.

Appel du président de la Confédération

Chers concitoyens,

La vente d'insignes du 1er Août est destinée cette année aux maisons de retraite et de repos. Ces établissements assurent à nos compatriotes âgés une fin de vie décente et exempte de soucis matériels. Ils sont un complément indispensable des moyens accordés par l'assurance vieillesse et survivants. Dans les conditions de la vie moderne, nombreux sont les vieillards qui ne sont plus en mesure de se passer du secours d'autrui, ou qui n'ont pas la possibilité d'achever leur existence parmi leurs proches. Le sens de la solidarité d'un peuple peut se mesurer au respect que celui-ci voue à la vieillesse. Le résultat de la collecte du 1er Août 1962 en donnera un témoignage éloquent, qui sera tout à son honneur.

P. Chaudet
Président de la Confédération

L'insigne du 1er Août

Cette année, il symbolise l'émouvante tradition helvétique des cloches qui se font entendre, au soir de la Fête nationale, dans toutes les églises du pays, nous invitant au recueillement et à une prise de conscience de notre attachement au pays.

Le ruban rouge et blanc de l'insigne du 1er Août de cette année a été noué à la main par des femmes infirmes. Ce travail a duré des mois : on a utilisé 192 kilomètres de ruban, soit à peu près la distance Lausanne-Bâle par chemin de fer.

Au moment où chaque Suisse prend plus fortement conscience du bien précieux qu'est son indépendance, comment ne pas constater que dans le monde moderne, cette indépendance n'est pas partout acquise ? Qu'en dehors de la liberté de se donner ses propres institutions et de se gouverner soi-même, il y a l'indépendance économique à conquérir, le droit de gagner sa vie, le droit à la promotion intellectuelle, le droit à la liberté de penser ?

Le droit à la justice aussi, à l'objectivité qui n'est pas toujours notre fait lorsque nous jugeons autrui. Ce que nos ancêtres de 1291 ont fait, d'autres le font aujourd'hui seulement et certains de nous le leur reprochent. Il y a trop souvent rupture entre les paroles enflammées du manuel d'Histoire à l'intention des écoles primaires et les jugements portés sur les événements contemporains.

Si la paix est si difficile à établir, n'est-ce pas un peu parce que l'on ne nous l'apprend pas ? N'est-ce pas parce que les louanges adressées aux exploits guerriers tiennent plus de place que les considérations sur la vertu de la tolérance, de la compréhension, du respect des opinions et des intérêts du voisin ?

La fête nationale, que nous célébrons sans faste, en modestes que nous voulons nous montrer, doit nous inciter à tourner la tête vers le passé, certes, mais pour y puiser les vraies leçons d'un patriotisme bien compris et non le prétexte à une béate satisfaction de notre sort. Un patriotisme qui ne se limite pas aux frontières d'un pays, au cadre de nos activités quotidiennes, mais à celles, infinies, de la condition humaine. Un patriotisme qui sait non seulement se féliciter de l'indépendance acquise, mais qui veut de toutes ses forces l'étendre à tous ceux qui en sont encore privés. C'est là une mission en tous points digne d'un peuple heureux et conscient de l'être, une mission qu'il convient de rappeler haut et clair en ce jour du 1er août.

Gérald Rudaz.

Fidélité à la Patrie

Nos montagnes symbolisent notre indépendance, nos libertés, notre fidélité à la patrie. Comme les trois Suisses du Grütli, ne semble-t-il pas prêter serment ce groupe formé de l'Eiger, du Moensch et de la Jungfrau ?

Vous m'en direz tant !

Une chose m'amuse, dans le journalisme :

Les mastics et les coquilles.

Il en est qui dénaturent complètement une phrase ou qui lui donnent une signification insolite, et l'on cite à ce sujet des cas pendables, mais il en est d'autres qui plongent le chroniqueur dans une totale stupéfaction.

Aussitôt il se croit perdu de réputation et il se met en quête des réactions du public, en interrogeant deux ou trois personnes qui l'ont lu.

Il peut en découvrir une, avec un peu de chance, au sein de sa propre famille :

— Que pensez-vous de ça ? dit-il, l'index sur le passage incriminé.

La personne ainsi alertée et qui n'a rien surpris de fâcheux, au premier coup d'œil, scrute aussitôt les mots, un à un, puis très détendue :

— Il n'y a pas de coquille !

Ou bien elle a rétabli d'instinct le texte exact, ou bien, il lui paraît, tel qu'il est, parfaitement plausible.

Tenez, dernièrement, j'avais rapporté, dans un journal, la réflexion d'un huissier, à propos de la dispute entre un procureur et deux avocats : « Figurez-vous que ces Messieurs n'ont pas voulu déjeûner ensemble ! »

Et l'on m'a fait écrire : « Fi, jurez-vous que ces Messieurs... », etc.

Ce qui, franchement, n'est pas le style d'un huissier, et moins encore le mien.

Eh bien, j'avais tort de m'inquiéter.

La phrase, en dépit de son tour incorrect et précieux, n'a causé de surprise à personne.

Tant qu'on n'inverse pas des lignes ou qu'on ne coupe pas un article au beau milieu d'un alinéa, ne vous frappez pas !

Le lecteur, selon la formule consacrée, rectifie de lui-même ou s'il ne rectifie pas, inutile de le faire à sa place.

Il juge que tout est bien ainsi.

Quand je débutais dans le journalisme, il m'arrivait de remettre au point mastics et coquilles qui me semblaient par trop désastreux.

Et puis, je me suis dit que le jour où paraissait la rectification on avait déjà oublié larticle et qu'elle ne contribuait par conséquent qu'à embrouiller les choses.

Autant ne rien retoucher, à moins d'un cas exceptionnellement regrettable où vous proclamez que quelqu'un est un crétin alors que c'est chrétien qu'il fallait lire.

Quant au chroniqueur qui s'offense ou s'attriste de ces petites mésaventures, je ne me lasserai pas de lui donner ce conseil : « Imaginez que l'article a été écrit par un confrère, et immédiatement, vous verrez, vous prendrez l'incident avec beaucoup de bonne humeur ! »

A. M.

La chasse aux talents

La chasse aux talents ! Cette expression réaliste, nous ne l'avons pas inventée ! Elle est de M. Hummler, délégué du Conseil fédéral à la défense nationale économique, dans une phrase suggestive prononcée à propos de nos difficultés à puiser un capital toujours renouvelé dans notre population de 5 millions d'habitants: « ... nous nous mettons résolument à la chasse aux talents et nous poussons les gens que nous aurons trouvés dans la voie où les appellent leurs aptitudes ».

Notre époque est celle du dynamisme et les capacités d'adaptation des individus y jouent un rôle considérable. Sur le plan économique, il faut savoir «tenir le coup», abandonner souvent ses aises, ses habitudes, sa routine pour ne pas être lâchés par ceux qui dictent l'évolution. Et cela est non seulement vrai pour les individus mais également pour les nations et les Etats.

Aujourd'hui, un pays ne peut plus vivoter, car une telle attitude est synonyme d'abandon. Et comme l'écrivait récemment M. Francesco Kneschaurek professeur à l'université de Saint-Gall : « La Suisse, entre toutes les nations, est la dernière qui puisse choisir l'abandon : son exiguité lui interdit de peser de façon discernable sur le processus de croissance qui a des dimensions mondiales et des conséquences multiples, sur la structure économique, sociale, culturelle et politique ; son étroite dépendance de l'économie mondiale lui interdit tout autant de se soustraire aux effets de cette croissance universelle. »

Si, de ce fait, plusieurs problèmes d'adaptation se posent pour notre pays, nous allons en retenir principalement un en nous référant à l'expression de M. Humler : la chasse aux talents.

A tous les degrés de la hiérarchie économique, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne cesse de s'aggraver. Certes, nous pouvons encore compter sur une assez grande quantité de main-d'œuvre étrangère, à condition surtout de ne pas trop s'arrêter sur ses aptitudes professionnelles dans de nombreux secteurs économiques. Mais s'arrêter à cela serait précisément un abandon. C'est avant tout sur nous que nous devons compter, sur les «nationaux» comme disent certains économistes et trouver, parmi eux, les talents qui peuvent se révéler grâce à une formation scolaire et professionnelle toujours plus poussée. Nous avons incontestablement un « potentiel national d'aptitudes » ; il nous appartient de l'exploiter. Le parti radical en est d'autant plus convaincu qu'il fut le promoteur de l'instruction publique obligatoire et d'une formation professionnelle complète.

L'Etat doit améliorer son système de bourses d'études et de subsides, décentraliser les écoles professionnelles, former des maîtres de valeur. L'économie privée doit être à même d'organiser dans toutes les entreprises une politique du personnel qui assurera le recrutement de cadres nouveaux. Et l'expansion économique rapide du moment exige des solutions urgentes. Nous ne pouvons pas assister à cette expansion, nous devons y participer.

A ce jour, les efforts de l'Etat et de l'économie privée sont-ils suffisants ? Un et l'autre remplissent-ils toujours leurs devoirs en cette matière ? Chaque individu de chez nous a-t-il la possibilité d'atteindre la qualification la plus élevée du fait de ses aptitudes personnelles et des moyens mis à sa disposition pour les faire valoir ? La meilleure réponse, c'est encore M. Hummler qui nous la donne dans son exposé prononcé à l'assemblée des délégués du parti radical à Fribourg le 29 avril 1961 : « Lors de sa création, notre jeune Confédération, au milieu du XIXe siècle, a clairement reconnu l'importance nationale de l'éducation scolaire, et y a vu une de ses tâches d'Etat.

Nous devons aujourd'hui prendre nouvelle conscience de cette importance. L'Etat doit prendre sa part, dès aujourd'hui, et encore davantage dans l'avenir, de tâches nombreuses qui n'étaient pas encore connues au siècle passé, ou dont l'importance était moindre. Il ne faut pas qu'il se laisse distraire, pour le souci qu'il doit accorder à la protection des vieux, à la construction des routes, au raffermissement du prix du lait, voire même à la défense militaire du territoire, de la grande tâche qui lui incombe dans la formation professionnelle dont il doit rendre politiquement possible l'élargissement et le constant progrès : c'est là la condition de toute évolution ultérieure. »

Une assemblée radicale était tout indiquée pour rappeler ces vérités essentielles et lancer cet avertissement puisque le parti radical ne ménage ni son temps ni ses forces à faire triompher ces postulats clairement exprimés par M. Hummler.

Aux producteurs de tomates

En vertu des nouveaux règlements adoptés par l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes, les producteurs sont rendus attentifs aux points suivants :

Triage : le triage de la tomate incombe aux expéditeurs et non plus aux producteurs. Ces derniers ont toutefois l'obligation d'éliminer à la cueillette les fruits impropres à la commercialisation. Exceptionnellement, pendant une période transitoire se terminant à fin 1964, les expéditeurs peuvent confier le travail de triage à certains producteurs.

Cueillette : pour permettre l'utilisation des machines à calibrer, les tomates ne doivent pas être cueillies à pleine maturité, mais au stade où, tout en ayant commencé à prendre leur couleur, elles demeurent très fermes.

Un nudiste en pleine ville !

Notre confrère « La Nouvelle Revue de Lausanne » relate le fait suivant qui s'est déroulé à Montreux :

« Il n'est pas donné à tout le monde de se risquer à faire trempette, dans notre lac, en costume d'Adam. Et lorsque, de surcroît, la petite exhibition a lieu devant le jardin anglais, à Montreux, en présence de nombreux badauds intéressés, celle-ci retient encore davantage l'attention de Pandore, qui intervint aussitôt. Un touriste allemand, complètement ivre, s'en est rendu compte dimanche soir, vers 22 heures, en se faisant emmener par la police locale. L'exhibition étant complétée de propos extravagants, les vacances de ce curieux personnage pourraient bien ne pas lui laisser un très bon souvenir.

DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

C. S. F. A.

Du fait de la fête du 1er Août, la réunion mensuelle est renvoyée à jeudi. Elle aura lieu au carnotzet du Restaurant des Sports à 20 h. 30. Présentation de films et diapositifs.

RAVOIRE

Conférence publique

Dimanche 5 août 1962 dès 14 h. 45, au restaurant du Feylet, sous les auspices de la Société de développement, Me Victor Dupuis, président de l'O. R. du Tourisme de Martigny, donnera une conférence publique sur le thème « Perspectives touristiques de demain ». Différents autres problèmes concernant spécialement la région de Ravoire y seront traités.

Nous invitons donc la population de Ravoire, sans oublier les dames, et tous ceux qui s'intéressent au développement de la région, de bien vouloir assister à cette conférence.

La Société de développement de Ravoire

RIDDES

Grand bal de la Saint-Laurent

La fanfare l'Abeille, de Riddes, organise ses traditionnels grands bals de la St-Laurent, le samedi 4 août dès 20 h. et le dimanche 12 août dès 16 heures. L'orchestre Bob Carimbo, avec six musiciens, saura créer une ambiance ds plus appréciées. Il y aura de la belle musique, une soirée amicale réussie qui réjouira chacun.

FULLY

Rallye de la J. R.

Dimanche passé, le bon esprit qui règne dans notre JR s'est manifesté une fois de plus. Déjà au Cercle démocratique où le rallye a pris le départ, jeunes et moins jeunes se sont promis de passer ensemble une belle et fructueuse journée.

Après le passage au premier poste au téléphérique de Dorénaz (à ne pas confondre avec celui de Chiboz, pour certains), les voitures se sont dirigées vers le Bois-Noir. Là, l'apéritif nous est servi par deux membres du comité qui n'ont pas oublié de nous demander l'enveloppe des questions distribuée à Dorénaz, et de nous transmettre un nouveau questionnaire. Certes, si certaines questions nous ont paru faciles, d'autres nous ont laissé à réfléchir. Relevons ici l'initiative d'une participante qui, ignorant une question, s'est directement adressée à M. Chaudet ! Quoi de plus débrouillard !

Puis nous avons quitté le célèbre bois de St-Maurice pour atteindre Monthey où nous avons épluché les dernières questions, avant de prendre la route de Champéry, plus précisément du Grand Paradis. Figurez-vous la joie des radicaux de Fully de se trouver au « Paradis ». Dans ce milieu pittoresque, l'ambiance a été chaude, les côtelettes ont réconforté les estomacs les plus solides et le bon vin de chez nous a satisfait les gosiers les plus fins. Et, après tout cela, pourquoi ne pas accepter l'invitation chaleureuse que nous a faite la JR de Champéry ? Elle a droit à toute notre reconnaissance et à notre bon souvenir.

C'est un souvenir que nous avons emporté avec nous quand nous avons quitté Champéry, à six heures, toujours dans le bon et même sentiment qui nous unit. Puis, à Fully, M. Michel Granges, président de la JR locale, avec sa verve habituelle, s'est fait un honneur de remercier tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de cette sortie. Il a eu, entre autres, de bons mots pour la musique de bal qui nous a égayés tout au long de la journée. D'autre part, notre président n'a pas caché sa joie quand il a remis le challenge à M. Simon Ducrey, entrepreneur.

Nous ne doutons pas que le vainqueur saura défendre ce prix avec beaucoup de perspicacité durant les deux années à venir, s'il veut le posséder définitivement. La journée se termine par quelques gentilles paroles de M. Martin, de Monthey, président de la JR valaisanne, qui nous a dit combien il était heureux de se trouver avec nous au soir de cette belle sortie, réussie en tous points grâce au travail incessant et combien ordré du comité local et à la forte participation des membres de la jeunesse et du parti dont nous sommes fiers de faire partie. Vé

DISTRICT D'HÉRENS

Six alpinistes disparaissent à la Dent d'Hérens

Il y a quelques jours, à la cabane Schönbuhl, se rencontraient un jeune employé italien travaillant à Suhr, M. Pierre Dario, un camarade de Munich, M. Linder, et un groupe de quatre alpinistes allemands. On ignoreexactement les décisions qui ont été prises au sein de ce groupe de six alpinistes qui partirent un jour ensemble, équipés pour la haute montagne. Ont-ils formé deux ou trois cordées ? Se sont-ils séparés en cours de route ? Toujours est-il que depuis leur départ on n'a plus aucune nouvelle d'eux et l'on craint une chute mortelle à la Dent d'Hérens, la montagne que le groupe voulait gravir.

Hier, le pilote Geiger a survolé la région mais n'a rien aperçu d'anormal.

Il se peut que les alpinistes soient descendus sur l'Italie mais, pour l'instant, on ne peut qu'émettre des hypothèses car on n'a relevé aucune trace des disparus.

HÉRÉMENCE

Chute mortelle

M. Denis Nendaz, âgé de 37 ans, domicilié au village de Mâche, avait disparu depuis lundi soir alors qu'il se rendait dans les mayens. Les recherches entreprises ont permis de découvrir le corps du malheureux au bas d'une pente rocheuse. M. Nendaz a glissé et est tombé dans ce passage, se tuant sur le coup.

Notre vive sympathie va à toute la famille si durement frappée par ce coup du sort.

Les fluctuations de la Bourse sont inquiétantes ?...

Alors placez vos fonds en valeurs sûres et rentables.

DÉPÔTS D'ÉPARGNE 3 %

(Avec les intérêts composés, le capital est doublé en 25 a.)

OBLIGATIONS DE CAISSE

à 3 ans de terme : 3 ¼ %

à 5 ans de terme : 3 ½ %

CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS

Société mutuelle

Fondée en 1876 Téléphone (027) 2 15 21

Nous émettons en ce moment des PARTS SOCIALES CEV pour un montant limité :

TAUX (depuis 1947) : 5 % + ¼ %

Demandez à la Direction à Sion ou à nos Agents et Représentants dans le Canton à quelles conditions vous pouvez les obtenir.

Mise en route du plan d'aménagement cantonal

Jeudi dernier s'est tenue au Palais du Gouvernement, à Sion, sous la présidence de M. Ernest von Roten, conseiller d'Etat, la première séance de travail relative à la mise en chantier du plan d'aménagement cantonal.

M. Charles Zimmermann, architecte cantonal, fit part de ses vues quant à l'exécution du travail, qui sera placé sous le contrôle de l'institut pour le plan d'aménagement de l'Ecole polytechnique fédérale. L'Institut était représenté par les professeurs Winkler et Inster.

Assistait également à la réunion le nouveau secrétaire de l'association valaisanne pour le plan d'aménagement, M. Henri Roh. Un principe de base a été posé pour la réalisation du plan : ce dernier doit être mis au service du peuple valaisan, compte tenu de l'évolution inévitable des activités humaines. Il sera une œuvre à la fois humaine et scientifique.

Avis aux chasseurs

Essais de chiens de chasse : Les chasseurs prenant leur permis de chasse cet automne sont autorisés à essayer et entraîner leurs chiens de chasse à partir du 4 août 1962 sous avis au poste de gendarmerie le plus rapproché.

Service cant. de la chasse.

DISTRICT DE CONTHEY

NENDAZ

Vers le 12 août

Nous avons déjà signalé la date et donné quelque aperçu de la cérémonie qui marquera l'inauguration des uniformes de la fanfare « La Concordia »; le dimanche 12 août à Haute-Nendaz.

Avec plaisir, nous complétons aujourd'hui ces détails par l'annonce que le terrain de fête est choisi. Il se situe à proximité de Haute-Nendaz, dans un cadre particulièrement enchanteur, face à un paysage valaisan des plus étendus. Nous apprenons aussi qu'outre les quatre fanfares déjà annoncées, quelques-unes encore ont très heureusement décidé de participer à la joie de leurs amis de Nendaz et défileront, dès 13 heures, le 12 août à Nendaz.

Il va sans dire que, dès le samedi soir déjà, un grand bal divertira chacun, ainsi que dimanche.

Puis il y aura la partie officielle, avec discours des représentants des autorités cantonales et communales. Et un concert par tous les corps de musique participant à la journée.

Nul doute qu'un tel programme dans cette jeune station d'Haute-Nendaz attirera — en cette mi-août — de nombreux amis, les fidèles soutiens de notre fanfare. Les musiciens de la Concordia et les organisateurs se préparent à une belle journée. Ils sont reconnaissants de l'appui qu'ils sentent auprès de tous les milieux.

Les promesses tenues réjouissent

Nous avons dû signaler dans notre numéro de lundi la pénible situation de la vente de la framboise. Situation angoissante, surtout pour les producteurs obligés de livrer leurs produits dans des circonstances financièrement insuffisantes.

M. Cheseaux, comme nous l'indiquions, avait promis une amélioration. C'est avec plaisir que nous saluons aujourd'hui les efforts des organismes intéressés et des expéditeurs. Efforts qui ont permis, dès lundi, de fixer un nouveau prix de fr. 2,— le kg.

Grâce à la généreuse coopération de chacun, ce prix doit pouvoir se maintenir et même s'améliorer encore.

C'est avec une reconnaissance particulière que tous les producteurs de Nendaz remercient M. Cheseaux et les organismes dévoués qui ont contribué à cette amélioration.

HAUT-VALAIS

Tragédie de la montagne

Une chute survenue au cours de l'ascension du Dom, a causé la mort de quatre personnes, soit MM. Max Kuchen né en 1925, domicilié à Lyss, Ernst Gur, né en 1919, de nationalité allemande, médecin, Mlle Emma Kenkmann, née en 1913. Edmund Brantschen, bien connu dans les milieux alpins, a également été victime de ce tragique accident. Un hélicoptère et un avion ont ramené en plaine les corps.

ZERMATT

Mort d'un gardien célèbre

A Zermatt est décédé des suites d'une crise cardiaque M. Matheus Kronig, qui fut durant 37 étés le gardien de la cabane du Hörnli. Le défunt était âgé de 60 ans. Une foule nombreuse a accompagné le défunt à sa dernière demeure.

Il se tue au Cervin

Un touriste allemand, M. Karl Reiter, âgé de 26 ans, tentait seul l'ascension du Cervin. Inexpérimenté, le malheureux fit une chute mortelle dans les rochers. Une colonne de secours ramènera le corps à Zermatt.

DISTRICT DE MONTHEY

La gare de la raffinerie de pétrole de Collombey sera construite sur sol vaudois

Sauf imprévu, la gare de la raffinerie de pétrole de Collombey sera aménagée sur la rive droite du Rhône, sur sol vaudois, à proximité immédiate de la raffinerie qui est en voie d'achèvement sur la rive gauche du fleuve, mais sur territoire valaisan.

Danger de pollution ?

La mise à l'enquête publique, faite par la commune d'Aigle, sur le territoire de laquelle la gare doit être construite, au lieu-dit « Les Isles », a suscité l'opposition de quelques agriculteurs pour des questions de chemin et d'hôteliers de Villars-sur Ollon qui émettent des craintes (pollution de l'air). Il est vraisemblable qu'un arrangement interviendra et que le canton de Vaud, s'il n'aura ni la raffinerie, ni la centrale thermique, verra au moins s'édifier chez lui la future gare.

Il ressort de renseignements pris à Bâle où l'on décharge, bon an mal an, environ la moitié du pétrole importé par la Suisse pour le déverser dans des wagons-citernes ou des camions-citernes, qu'il n'y a aucun danger de pollution de l'air à partir d'une distance de trente mètres.

Toutefois, si les opposants l'emportaient la gare serait construite sur sol valaisan, en bordure de la raffinerie avec un embranchement menant à la « ligne du Tonkin » (Monthey-Le Bouveret).

Les installations ont été conçues de telle sorte que l'on pourra charger 6560 tonnes de pétrole raffiné par jour. On pourra procéder au chargement simultané de 36 wagons. Ce pétrole sera acheminé par un oléoduc de la raffinerie à la gare où l'on aménagera des réservoirs permettant le stockage de 42 000 mètres cubes, cela pour régulariser et faciliter les expéditions. La gare elle-même comprendra 6500 mètres de voies avec trente aiguillages.

Des « Isles », le rail acheminera les wagons jusqu'à la gare de Saint-Triphon, où se fera le raccordement avec la ligne du Simplon.

Contrat de « Fidélité au rail »

Les Raffineries du Rhône vont conclure avec les CFF un contrat de « fidélité au rail » en vertu duquel le 85 % de la production de pétrole raffiné, qui ne sera pas distribuée par oléoduc dans un rayon de 15 km. comme le sera notamment le pétrole destiné à la centrale thermique de la Porte du Scex, sera acheminé par chemin de fer aux centres de distribution. Amis du rail et automobilistes peuvent s'estimer satisfaits de l'arrangement prévu sinon les camions-citernes (avec ou sans remorques) auraient constamment encombré la route du Simplon déjà surchargée de trafic.

MONTHEY

Décisions du conseil communal

— Le conseil décide de lancer un appel aux autorités et aux sociétés locales pour qu'elles participent au cortège et aux manifestations traditionnelles du 1er août qui auront lieu, comme l'année dernière, sur l'ancien terrain de football.

— Il approuve la maquette de l'opuscule que les Editions du Griffon vont consacrer à Monthey dans la collection des « Trésors de mon pays ».

— Il vote un don de Fr. 500,— en faveur des sinistrés de Produit.

— Il nomme, à l'essai, pour une année, une institutrice.

— Il décide d'introduire à Monthey la zone bleue en matière de parcage d'automobiles et vote le crédit nécessaire à couvrir cette dépense.

— Il prend acte que le juge de commune occupera désormais un bureau aménagé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. L'Administration

Succès valaisan

C'est avec plaisir que nous apprenons que M. Jean-Louis Frachebourg, de Sion, a passé avec succès les examens d'ingénieur mécanicien et d'exploitation (ing. conseil) de l'Ecole polytechnique fédérale.

Nous présentons à ce nouvel ingénieur dans un domaine encore peu connu en Valais nos plus vives félicitations.

Les assurances-choses suisses rencontrent des difficultés à l'étranger

On ignore souvent l'importance de l'activité des compagnies suisses d'assurances contre les accidents ou contre les dommages hors de notre pays. Pourtant, un peu plus des deux tiers des primes encaissées par ces compagnies proviennent directement ou indirectement de leur mouvement d'affaires à l'étranger. Il en résulte que l'évolution économique des compagnies d'assurances-choses dépend, dans une large mesure, de leur mouvement d'affaires à l'étranger et de la situation économique dans les pays avec lesquels elles entretiennent des relations suivies.

Certains pays mettent malheureusement des entraves au travail des compagnies suisses d'assurances sur leur territoire, quand bien même ils ne l'empêchent pas complètement. En outre, les assurances suisses travaillant à l'étranger supportent des risques politiques considérables qu'aucune institution étatique ou semi-étatique ne leur aide à supporter. C'est pourquoi les compagnies pratiquant l'assurance directe se couvrent contre de tels risques en se réassurant. Veut-on un exemple de ces risques ? Prenons le cas d'un groupe d'assurances de Saint-Gall, dont l'un des porte-paroles déclarait récemment à l'assemblée générale de cette compagnie qu'elle travaille à l'étranger avec soixante monnaies différentes qui, toutes, sont soumises à une dévalorisation plus rapide que celle du franc suisse. On imagine aisément les risques de pertes résultant de telles circonstances, ceci d'autant plus qu'il est pratiquement impossible de tirer son épingle du jeu à temps, en cas de dévaluation, quand on travaille avec des pays où les transferts de devises ne sont pas libres. Il est vrai que dans les cas de réévaluation de devises, les compagnies d'assurances peuvent réaliser des gains souvent importants. Mais la vérité oblige de remarquer que ces cas sont bien moins fréquents que les dévaluations. Le fait s'est pourtant produit l'an dernier en Allemagne de l'Ouest et aux Pays-Bas.

Un point sombre de l'activité à l'étranger de compagnies suisses d'assurances est la partie de celle-ci qui a pour théâtre les pays sous-développés d'outre-mer qui pratiquent une politique nationaliste, socialiste, voire résolument communiste. En Egypte, en Syrie et à Cuba, les compagnies suisses d'assurances de choses ont dû renoncer à leur activité ensuite des nationalisations.

En d'autres pays encore, les conditions politiques et sociales obligent nos compagnies d'assurances soit à restreindre, soit à suspendre leur activité. C'est ainsi, par exemple, qu'une compagnie suisse a dû interrompre son travail en Tunisie au milieu de l'an dernier, les cautions exigées par l'Etat étant sans commune mesure avec l'importance du portefeuille. Les pays neufs ont d'ailleurs des manières assez diverses de pratiquer des discriminations envers les compagnies suisses d'assurances et de les considérer comme capitaux étrangers non désirables, manières allant des mesures destinées à mettre les compagnies suisses dans une situation désavantageuse par rapport aux compagnies nationales jusqu'aux nationalisations complètes. Devant ces difficultés les compagnies suisses réagissent en cherchant, soit à s'ouvrir d'autres champs d'activité, soit à prendre — là où la chose est possible — des participations dans des sociétés d'assurances étrangères, soit encore en recourant à la réassurance qui leur permet de compenser une partie de leurs pertes. Ce qui n'empêche d'ailleurs pas l'assurance-choses de passer par des temps difficiles, puisque son genre d'activité suppose d'être exercée sur un plan largement international.

Routes à deux étages

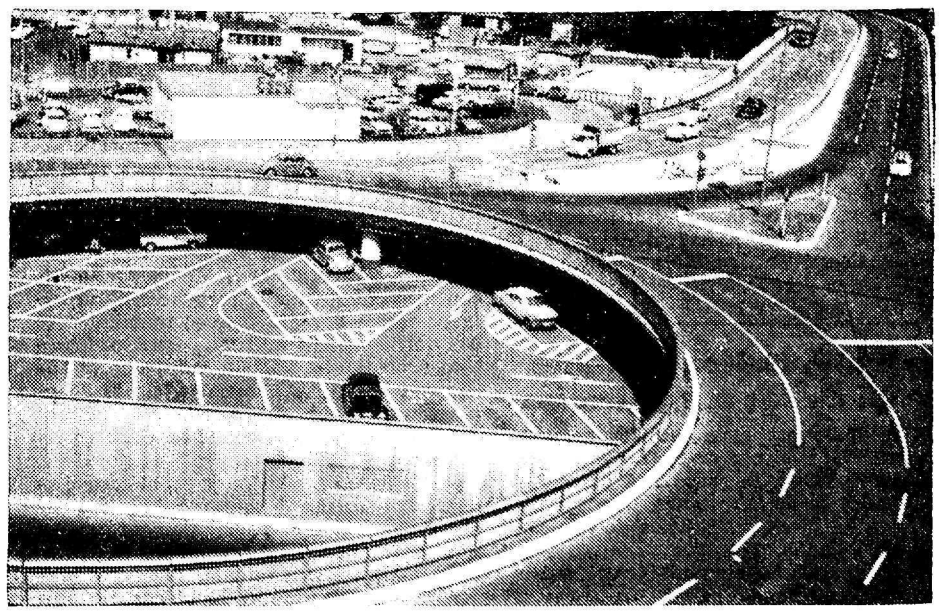

Le premier tronçon d'une route à deux étages vient d'être ouvert à Stuttgart. Voici une vue du chantier.

A l'occasion de la Fête nationale

Courage d'être libre - Confiance en l'avenir

(suite)

La loi sur le travail et la loi sur les cartels — deux pierres de touche de notre volonté de liberté

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale en 1945, nous avons assisté, en Suisse comme dans la plupart des autres pays du monde occidental, *à une véritable renaissance des idées libérales* dans les domaines spirituels, étatiques et économiques. En effet, les peuples étaient las des empiètements de l'Etat et des restrictions inhérentes aux conditions de guerre. Parce que l'homme apprécie tout particulièrement ce dont il est privé et qu'il attache moins d'importance à ce qu'il possède, la liberté économique, dont la valeur est de nouveau reconnue et qui s'est consolidée après la seconde guerre mondiale, menace malheureusement ici et là de s'étioler. Ceux qui participent à la discussion finale du projet d'une nouvelle *loi fédérale sur le travail* devraient y songer et laisser suffisamment de jeu à une réglementation contractuelle entre les partenaires sociaux responsables ; une loi uniforme pour le travail dans les fabriques, dans l'artisanat et dans le commerce ne peut pas avoir les avantages de la confection sur mesure et contenir toute une gamme de dispositions particulières. Les exigences particulières allant au-delà de ce point — qu'on pense aux demandes très différenciées des associations d'employés, aux besoins de toute espèce de l'artisanat et aux importants problèmes qui sont propres au travail dans les fabriques — ne peuvent être satisfaites que par le recours au droit contractuel. Les paroles si libérales d'Arthur Steiner, trop tôt disparu, méritent d'être remises à l'honneur :

> « Ce que nous voulons, c'est que l'activité du législateur ne rivalise pas avec le système contractuel. Concurrencer ce système revient à torpiller la possibilité d'une solution suisse, solution que nous considérons comme nécessaire pour un pays qui doit à nouveau affronter la concurrence étrangère ».

Etant donné la situation actuelle du marché du travail et la prise de conscience accrue des difficultés et des répercussions politiques du recrutement de la main-d'œuvre à l'étranger, les demandes tendant à une nouvelle réduction de la durée du travail — qui, compte tenu de la politique conjoncturelle, ne peuvent que difficilement être satisfaites — ont peu à peu diminué. Je ne parle bien entendu pas du développement naturel du droit public et collectif du travail, mais de la question de la durée du travail en relation avec la conjoncture. Pour faire face aux tâches qui nous assaillent en cette période de tension sur l'ensemble du marché européen de la main-d'œuvre, il convient, en tout état de cause, de garder la mesure et de suivre la voie d'une coopération fondée sur la compréhension réciproque.

L'époque à laquelle la fixation contractuelle ou législative du nombre des heures de travail n'avait pas d'autre objet que de protéger la santé des travailleurs est heureusement révolue. De nos jours, il est certain que la limitation de la durée du travail a également en partie pour fonction d'assurer aux travailleurs, à côté du salaire, une certaine participation au revenu économique sous la forme de loisirs accrus. L'Etat devrait cependant intervenir le moins possible dans la répartition de ce revenu. Je ne voudrais pas être mal compris : Le Conseil fédéral est en faveur, aujourd'hui, comme par le passé, d'une loi uniforme et moderne sur le travail, mais l'Etat ne peut rien faire de plus dans ce domaine que de rechercher un moyen terme qui, considéré d'un point de vue général, apparaisse raisonnable. Le développement économique et en particulier la concurrence qui résulte de la rareté de la main-d'œuvre contribuent, de leur côté, à éliminer les heures trop nombreuses de travail. J'ai bon espoir, pour ma part, qu'une solution raisonnable et conforme à nos traditions en matière de liberté du travail pourra être trouvée.

Toutefois, par rapport à l'esprit et à la pensée libérale, l'Etat a de son côté en tant que législateur des obligations tout à fait concrètes. C'est ainsi qu'il ne doit pas permettre que la liberté du marché ou de la concurrence soit supprimée par les agents eux-mêmes de l'économie, que ce soit pour assurer la stabilité des revenus ou pour maintenir des structures professionnelles dépassées. En fait la liberté du marché et de la concurrence est non seulement un droit individuel des exploitants, dont ceux-ci peuvent — s'ils le désirent — se dessaisir dans la mesure qui leur convient, mais au moins autant *un principe tendant à la régularisation et au maintien du système économique;* l'Etat, en tant qu'administrateur de la Communauté, doit s'employer à en sauvegarder la valeur. Tous les Etats industrialisés et commerçants du monde moderne doivent se préoccuper du problème de la *législation sur la concurrence et les cartels.* A cet égard nous progressons en Suisse dans une bonne direction qui doit nous conduire à une solution équitable et adaptée à nos conditions particulières. Cette solution ne vise d'ailleurs pas à susciter la concurrence, comme on l'a tenté aux Etats-Unis et en Allemagne, mais bien à assurer à chacun de ceux qui veulent s'engager dans cette concurrence la possibilité de le faire dans le cadre d'un ordre juridique établi par l'Etat. Je ne conteste nullement que certaines entreprises et certaines branches puissent trouver désagréable que de nouveaux venus ou des « outsiders » fassent irruption dans leurs domaines particuliers ; mais un tel inconvénient constitue en fait un élément du prix que l'économie privée doit payer si elle veut continuer de se réclamer de la liberté et du dynamisme de la croissance économique.

Les instruments de politique conjoncturelle dont dispose la Confédération sont insuffisants

Notre économie de marché et de concurrence, qui est productive par le fait même qu'elle est fondée sur le libéralisme, ne saurait cependant pas être soumise à de *trop fortes exigences.* Il est en particulier impensable que la consommation dépasse à la longue la production effective, ce qui est valable aussi bien pour le secteur public que pour le secteur privé. De même, le niveau des investissements doit être déterminé par le capacités de construction disponibles et l'état des réserves de main-d'œuvre. Les efforts déployés en vue d'éliminer les pointes de la haute conjoncture et de combattre les signes indésirables de surexpansion et de surchauffe économiques ne doivent pas nous faire oublier qu'il s'agit là non pas de symptômes d'une maladie de notre économie, mais bien plus de ceux d'une *santé par trop débordante.* Parce que l'économie a confiance en elle-même et en ses capacités productives, il lui arrive parfois de vouloir en faire trop. C'est précisément pour cette raison que nous ne devons pas perdre le sens de la mesure et du possible. A relever que l'emballement de la conjoncture se manifeste chez nous à un moment où dans la plupart des pays européens les *tendances au ralentissement de la croissance* l'emportent déjà. Cette situation doit être notamment attribuée au fait que l'augmentation des prix dans notre pays depuis la fin de la guerre jusqu'à ces derniers mois est demeurée nettement *en dessous de la moyenne européenne.* Cependant, par suite de l'augmentation de 5,2 % marquée par l'index des prix au cours des 24 derniers mois (novembre 1959 à novembre 1961), nous sommes en train de perdre de façon irréfléchie un grand avantage en matière de concurrence au moment même où, compte tenu de l'aménagement complexe de notre position économique vis-à-vis de la CEE, nous devons en tout état de ceuse demeurer concurrentiels. La *participation* à un grand marché européen présuppose que nous maintenions notre capacité de concurrence. Cette dernière ne serait pas moins indispensable dans l'hypothèse où une solution ne pourrait pas être trouvée d'emblée et où, par conséquent, il s'agirait pour nous de surmonter l'obstacle supplémentaire constitué par la discrimination douanière. Ces considérations font apparaître une fois de plus la nécessité de tout entreprendre pour rétablir un équilibre indispensable, freiner l'augmentation des prix et maintenir la valeur du franc suisse. D'un autre côté, il ne peut être question de soumettre notre économie au commandement de l'Etat et de diriger le cours de la conjoncture par le moyen d'injonctions et d'interdictions de l'autorité. En revanche un *instrument efficace adapté à notre système et aux formes de notre marché* fait défaut à la Confédération pour infléchir la conjoncture économique dans la direction voulue : la Banque Nationale ne peut ni pratiquer une politique effective de « marché ouvert », ni limiter ou bloquer les fonds flottants par l'institution de réserves obligatoires dont elle pourrait fixer le niveau en fonction des besoins. Nous manquons également de moyens fiscaux permettant d'influencer de marché et de concurrence, car les la conjoncture dans le cadre du système attributions en matière d'impôts sur le revenu et la fortune sont en grande partie en mains des cantons et non de la Confédération.

Freiner les excès de la conjoncture et combattre le renchérissement : Une responsablité de l'économie

Il s'agira au cours des prochains mois et années d'élargir les possibilités d'action de la Confédération en matière de politique conjoncturelle en lui accordant des moyens qui sont conformes aux exigences de notre système économique libéral, de notre démocratie référendaire et de notre système fédératif. C'est de *l'attitude de l'économie* — à laquelle appartiennent bien évidemment non seulement les employeurs et les producteurs mais tout autant les travailleurs et les consommateurs — que dépend la possibilité de freiner les excès de la conjoncture. Les mesures visant à freiner cette évolution, prises par l'économie et les banques avec le soutien constant du Conseil fédéral et de la Banque Nationale, prennent toujours plus d'importance. Les nombreuses déclarations relatives au blocage des prix, à la stabilisation du nombre des ouvriers dans les principales industries et les principaux métiers, ainsi qu'à la limitation du crédit par les banques peuvent produire des effets aussi immédiats que les efforts entrepris par les pouvoirs publics pour réduire le volume de la construction. Il est vrai que les premiers effets d'un certain ralentissement de la conjoncture se dessinent en divers endroits et dans diverses branches, alors même que l'indice des prix n'a pas encore cessé de monter. Il s'agit néanmoins de multiplier les pourparlers engagés pour atténuer la surexpansion, notamment entre les grands partenaires sociaux ; tous les participants au processus econmique doivent apporter à cette fin une contribution équitable. Les pourparlers en question se caractérisent par une *âpreté et une apiniâtreté* extrêmes ; chacun admet, en principe, la nécessité de faire preuve de modération, mais presque toutes les branches économiques excipent préalablement d'un retard qu'il est urgent de combler. Celui qui formule une exigence ne met pas en doute son bon droit ; en revanche, pour qui doit faire une concession ou renoncer à un avantage, la justice est insondable ; elle est un livre sept fois scellé. « Le Suisse vit de comparaisons, d'envie et de ses capacités ! » s'est écrié un jour le conseiller fédéral Edmond Schulthess, mi-admiratif, mi-désabusé. Dans notre pays, chacun fait preuve dans l'art de défendre ses intérêts d'une virtuosité qui ne le cède guère, quant à son efficacité, à celle qui est mise en œuvre pour la production, et nous dépensons une grande partie de notre capital d'intelligence et d'énergie pour motiver et faire triompher les revendications des divers groupes d'activité. Cela ne facilite évidemment pas la lutte contre la surexpansion économique et le renchérissement, ni n'allège la tâche incombant à cet égard aux autorités.

Je ne nie pas que certaines branches aient de bons arguments à faire valoir. Nous ne devons pas oublier que l'agriculture, par exemple, a un revenu qui reste à la traîne par rapport à celui des autres secteurs économiques ; au cours de cette année, l'éconmie dans son ensemble et la Confédération devront faire encore quelque chose en sa faveur, sans cependant compromettre les efforts de stabilisation entrepris par ailleurs.

Les augmentations de productivité doivent autant que possible se répercuter sous la forme de baisses de prix

Au demeurant, il est compréhensible que les groupements économiques veuillent profiter chacun pour leur part de la prospérité des affaires, du rythme rapide de la croissance économique et de la productivité accrue du travail. L'expérience prouve que l'ampleur des revendications de salaires et de revenus est fonction des conditions régnant dans les branches d'activité *les plus prospères ;* vu la pénurie de personnel, les autres branches en sont réduites à accorder des améliorations à peu près équivalentes pour pouvoir garder leurs ouvriers et employés. Dans les branches économiques moins prospères, l'augmentation de la productivité n'arrive pas à compenser le coût accru du travail ; comme c'est précisément dans ces branches que le possibilités de rationalisation sont limitées, les entreprises n'ont plus d'autre ressource que de *reporter sur les prix* une partie de l'accroissement de leurs frais. Cet automatisme est particulièrement manifeste dans *l'agriculture* qui, on le sait, peut prétendre en vertu de la loi à un revenu comparable à celui d'autres branches d'activité. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'en dépit de conditions topographiques et de structures d'exploitation défavorables, notre paysannerie a réussi ces dernières années à améliorer sensiblement sa productivité. Mais ces progrès ne suffisent pas à faire face aux revendications de revenus plus élevés formulées en relation avec l'augmentation continuelle des prix de revient. A son tour, le rajustement des prix agricoles provoque un renchérissement de biens de consommation de première nécessité, ce qui *déclenche de nouvelles revendications de salaires* et met ainsi en branle la spirale des prix et des salaires.

Les *branches de l'économie* dont la productivité est supérieure à la moyenne auraient naturellement le moyen de contribuer dans une mesure importante à atténuer cet automatisme, qui accélère en fin de compte le renchérissement à leur propre détriment. Au lieu de procéder à des investissements disproportionnés et d'améliorer encore leur capacité concurrentielle — utilisant ainsi sans discernement une main-d'œuvre déjà trop rare — elles pourraient consacrer une partie des profits résultant de leur rendement supérieur à la moyenne pour abaisser leurs prix, ce qui contribuerait à une détente générale.

Toutefois, les théoriciens et les praticiens les plus renommés de la science économique eux-mêmes n'ont pas encore découvert une issue praticable au cycle infernal des salaires et des prix ; ce n'est certes pas le dernier mot de la sagesse que de préconiser, en vue de la stabilisation des prix, un ralentissement draconien du développement économique et de l'accroissement du bien-être. Sans doute devons-nous considérer une certaine tendance à la hausse des prix — qu'il sied il est vrai de contenir dans des limites très étroites — comme la rançon de l'expansion économique et de la prospérité accrue. Il nous faut cependant veiller que cette rançon ne nous coûte pas trop cher et faire en sorte que nous arrivions tout de même au terme de la période de renchérissement.

Dans quels domaines les pouvoirs publics peuvent-ils et doivent-ils intervenir ?

Lorsqu'on étudie les moyens d'influencer la conjoncture et d'en tempérer les effets, on se heurte toujours à une *question fondamentale,* celle de savoir quelles sont les tâches de l'Etat envers l'économie et les possibilités d'intervention dont il dispose pour les accomplir, et quels sont les domaines où il est préférable qu'il ne porte pas la main. Si nous désirons avoir le fil conducteur d'une action et d'une attitude libérales, nous ferons bien de nous souvenir du sage « *principe de subsidiarité* », c'est-à-dire de la règle selon laquelle les pouvoirs publics ne doivent pas assumer les tâches que de libres groupements de citoyens, notamment les associations d'employeurs ou de salariés, peuvent accomplir aussi bien, voire mieux qu'eux, tout comme les grandes corporations centrales doivent s'abstenir autant que possible de s'immiscer dans des affaires que les petites collectivités articulées peuvent régler avec avantage. L'expansion économique accélérée et l'accroissement rapide du bien-être que nous avons connus ces dernières années ont cependant suscité une série de problèmes nouveaux qui ne peuvent être résolus ni par l'individu isolé, ni par l'entreprise, ni même par des groupements librement créés, mais que seuls des *organismes d'Etat* sont en mesure de maîtriser ; la solution de tels problèmes exige en effet des dispositions à *long terme* en fonction de nécessités objectives, alors que dans sa vie privée ou professionnelle l'individu est enclin par nature à ne prendre des mesures qu'à *terme plus court,* selon la conjoncture de ses intérêts subjectifs. Pour évidents que soient les avantages d'une économie fondée sur la liberté de marché et de concurrence, pour incontestables que soient ses mérites quant à l'accroissement de la prospérité, il n'en demeure pas moins que si une telle économie permet aux individus et aux entreprises de subvenir à leurs dépenses, elle ne garantit pas automatiquement la couverture des *dépenses publiques.*

C'est exclusivement au dynamisme de notre économie de marché que nous devons l'augmentation continuelle du nombre des *véhicules à moteur* fabriqués et lancés sur le marché à des prix accessibles. Mais cependant qu'en Europe aussi chaque famille possédera bientôt une voiture, ni les fabricants d'automobiles, ni les marchands, ni les automobilistes ne font eux-mêmes en sorte que l'on construise un réseau routier répondant aux exigences du trafic, ou que l'on accroisse et répartisse plus rationnellement les possibilités de parcage. A cet égard, les pouvoirs publics doivent intervenir et exiger des automobilistes le paiement de taxes appropriées, afin de pourvoir aux besoins de la collectivité en la dotant d'autoroutes et de places de parc, ainsi qu'en renforçant la sécurité routière. De même que la motorisation engendre des tâches nouvelles pour l'Etat, de même celui-ci est-il appelé à étendre son activité dans d'autres secteurs de notre *infrastructure,* qu'il s'agisse de *l'instruction,* de la *formation des cadres* et de la *recherche,* de la *santé* et de *l'hygiène publique,* de la *protection juridique,* de la *transmission des nouvelles* et, à l'avenir, probablement aussi de *l'approvisionnement en énergie,* afin de régler des problèmes à long terme que l'économie privée est, par essence, hors d'état de résoudre. Il est tout à la fois juste et important que l'économie du marché et de concurrence continue de se développer aussi librement que possible en vue d'atteindre un rythme de croissance optimum ; cependant l'*Etat* peut et doit, en tant que gérant du bien commun, prélever sur un revenu national croissant les moyens financiers dont il a besoin pour faire face à un *cahier des charges* que cette croissance rend plus *volumineux* et, en outre, pour être en mesure de corriger et de compenser les répercussions défavorables qui pourraient résulter de la rapidité de l'expansion.

Les tâches présentes et futures les plus importantes de la Confédération

C'est ainsi qu'à l'heure actuelle déjà la Confédération consacre des sommes considérables à la *recherche nucléaire,* en vue d'assurer à long terme notre approvisionnement en énergie. L'appui dont bénéficie de la sorte un important secteur de la recherche contribue en même temps à maintenir la capacité de concurrence de notre industrie d'exportation en prévision d'un avenir lointain. Les subsides que la Confédération verse en faveur des autres domaines fondamentaux de la *recherche* sont, eux aussi, en rapport avec le phénomène de croissance économique ; ils servent un but à la fois idéal et pratique : permettre à la Suisse de s'affirmer dans le domaine de la recherche et des sciences pures et appliquées, et créer ainsi les conditions d'un développement économique ultérieur. Dans cet ordre d'idées, il convient de parler de l'aide en faveur de la *formation des générations nouvelles,* tâche que concrétise le récent *projet d'article constitutionnel sur le régime des bourses.* L'obligation pour la Confédération de contribuer à la lutte contre la *pollution des eaux* qu'entraîne le développement de l'économie et l'augmentation de la population relève d'un ordre tout différent ; il en va de même de la *pureté de l'air,* dont les autorités fédérales commencent à s'inquiéter par suite des progrès de la motorisation et de l'industrialisation.

Afin d'assurer l'utilisation rationnelle des *terrains toujours plus exigus* dont on dispose pour la construction de maisons d'habitation, pour l'industrie et pour la'griculture, afin aussi de prévenir des hausses de prix spéculatives, le problème d'un *plan d'aménagement du territoire,* assorti de l'octroi des compétences voulues aux autorités, se pose avec une acuité et une urgence accrues. Ce catalogue, qui n'a d'ailleurs pas la prétention d'être complet, vous montre avec toute la clarté désirable qu'au cours des années et des décennies à venir, et même sous un régime d'économie libérale, l'Etat aura *suffisamment de pain sur la planche ;* et je n'envisage pas ici les travaux de routine administrative, mais bien une *œuvre de prévision créatrice destinée à forger nos lendemains.* Contrairement à ce que prétendent maints collectivistes, nous autres partisans de la liberté économique ne songeons nullement à évincer les pouvoirs publics ; nous désirons seulement orienter leur action vers les domaines et les activités où ils peuvent faire œuvre utile et les amener à ne pas intervenir directement dans le fonctionnement du marché là où le libre jeu des forces économiques est capable de meilleures résultats et où de telles interventions feraient donc plus de tort que de bien.

La contribution à l'intégration européenne de la Suisse indépendante et neutre

L'aménagement de nos relations économiques et politiques avec l'étranger postule lui aussi que nous restions fidèles aux principes directeurs qui régissent notre vie nationale. L'une des forces motrices de la coopération économique européenne et du mouvement d'intégration qu'elle a engendré a été le renouveau de confiance en de grands ensembles librement organisés. Les succès importants de la politique libérale dans la plupart des pays d'Europe permettent d'espérer que l'Europe intégrée,elle non plus, ne reniera pas les règles fondamentales de l'économie de marché et de concurrence. On peut en tout cas admettre, avec toute la prudence requise à cet égard, que la direction prise par le mouvement d'intégration conduit à des formes d'économie qui ne sont pas incompatibles avec nos conceptions suisses. Bien que nous ne puissions y participer, l'intégration politique elle-même se présente sous des aspects que nous aurions tort de juger uniquement inquiétants ; comme Suisses en effet, nous ne pouvons que nous réjouir de ce que les tensions intra-européennes, notamment l'opposition séculaire entre la France et l'Allemagne, aient été surmontées. Si les tentatives d'organisation politique de l'Europe devaient aboutir à la formation d'une entité dont l'équilibre interne assurât tant la liberté de l'individu que celle des peuples qui y participeraient, une telle évolution serait non seulement dépourvue de danger pour notre pays, mais lui apporterait au contraire une *sécurité supplémentaire* pour sa liberté et son avenir politique.

(Suite page 4)

A l'occasion de la Fête nationale

Courage d'être libre — Confiance en l'avenir

Il s'agit pour nous d'indiquer *clairement et sans ambiguïté* que le besoin d'autonomie propre à un petit Etat neutre, ainsi que les exigences particulières du fédéralisme et de la démocratie directe, nous interdiront à l'avenir aussi de prêter la main à un processus de fusion politique, quelle que soit la sympathie que nous éprouvions pour la consolidation de l'Europe. Il semble cependant permis d'espérer que — quelle qu'en soit la forme — une union ou une fédération européenne manifestera *finalement*, dans un esprit de bon voisinage, *de la compréhension* pour les caractéristiques particulières de notre pays. En tout état de cause, les difficultés qu'il nous faut surmonter pour nouer avec la Communauté économique européenne des liens limités au domaine économique ne doivent pas nous amener à sous-estimer les *perspectives et les aspects positifs* très réels que le problème présente pour nous. Nous aurions tort de prêter une oreille trop attentive à ceux qui vont prédisant qu'une association des *pays neutres européens* limitée au secteur économique n'est pas possible et qu'une telle forme d'association n'est ouverte qu'aux pays africains, y compris les neutralistes. Attendons plutôt avec sérénité, et en nous abstenant de toute polémique, l'issue de négociations qui n'ont même pas commencé. D'une part, la Suisse ne se présente pas les mains vides — elle n'apporte pas en dot des soucis et des difficultés, mais des contributions essentielles à des solutions positives —; d'autre part, il n'est pas nécessaire qu'elle presse ses partenaires avec une hâte excessive. La part convaincante qu'elle a prise à la reconstruction de l'Europe dans le cadre de la vaste organisation économique et monétaire européenne de l'après-guerre, les services qu'elle a rendus sur le plan mondial en qualité de gérant neutre de nombreux intérêt nationaux, mais aussi le fait qu'elle est probablement le meilleur client * de la CEE doivent nous donner quelque confiance et en tout cas la sérénité que procure une bonne conscience.

Les chances de la liberté dans le conflit Est-Ouest et l'antagonisme Nord-Sud

Mais les péripéties qui agitent la scène du monde, que ce soit le conflit Est—Ouest ou le contraste sans cesse croissant entre les pays du Nord industrialisés et prospères et ceux du Sud, peu développés, ne sont pas telles qu'il nous faille, de désespoir, jeter le manche après la cognée. Evidemment, le *mouvement d'émancipation des peuples colonisés* pose à nombre de nos concitoyens de difficiles problèmes d'adaptation à des conditions changeantes ou, même, leur enlève le fruit de leur travail ou la juste récompense de leur esprit d'entreprise. En outre, les tentatives encore timides et, dans bien des cas, encore mal assurées de sortir les pays de l'Est de leur isolement, posent la question âprement voire passionnément discutée, mais qui mérite un examen lucide, de savoir *à quelles conditions il faut subordonner les contacts entre deux sociétés de conception opposée, l'une reposant sur des principes de liberté et l'autre sur un dirigisme étatique presque absolu.* Les efforts que nous déployons pour trouver des solutions satisfaisantes à ces problèmes — e tje ne serais pas le dernier à plaider pour une très grande circonspection — ne doivent toutefois pas nous faire oublier que si ces questions ont surgi, c'est aussi parce que les *peuples de l'Est* et les peuples méridionaux autrefois soumis à la *domination coloniale* ont si bien conservé ou trouvé le *goût de l'indépendance nationale, de la liberté tant personnele qu'intellectuelle, de la justice et d'un bien-être matériel accru*, que leurs gouvernements ont dû, « nolens volens », en *tenir compte* dans une certaine mesure. En d'autres termes, la soif de liberté et de dignité humaine qui, nous en sommes certains, ne sera jamais étanchée, a des répercussions tant dans la coexistence actuelle, qui repose sur un *équilibre de terreur entre l'Est et l'Ouest*, que dans l'opposition larvée entre un *Nord industrialisé et parvenu* et un *Sud mécontent et séditieux :* « l'homme a été créé libre, et il l'est, même s'il est né dans les chaînes ».

Pas de retraite dans notre tour d'ivoire helvétique

Qu'il s'agisse de l'évolution de l'Europe ou encore de celle de notre propre pays, on constate que l'Histoire ne fait pas simplement que de défiler sous nos yeux et qu'elle ne nous autorise pas à nous livrer à un simple baroud d'honneur devant nous faciliter la retraite dans notre *tour d'ivoire helvétique.* En fait, nous vivons une époque où l'évolution en matière politique, économique et technique est incroyablement rapide. En l'espace de quinze ans, la domination coloniale s'est effondrée : dans le même temps, l'Europe — que ces événements concernaient plus particulièrement — a acquis conscience de son identité politique et bénéficie d'une croissance économique que lui jalousent les plus grandes puissances. Sur le plan technique, les transformations dans le domaine de l'électronique, de la chimie, de la physique nucélaire et de la recherche spatiale sont encore plus remarquables. De telles découvertes ne doivent toutefois pas nécessairement être dirigées contre nous. *Il est faux de vouloir considérer notre avenir uniquement sous le signe de la défense de l'acquis ;* ces développements ne sont en effet pas tels que nous devions sacrifier les bases éprouvées de nos conceptions de la vie et de l'Etat à un avenir inconnu et qu'il faille faire table rase du passé. Qu'il s'agisse du droit de codécision politique de notre peuple, d'une économie organisée toujours plus libéralement, des efforts constants en vue d'une meilleure égalisation sociale, de notre politique toujours prête à promouvoir la cause de la paix, de notre neutralité armée — qui de ce fait ne s'épuise pas dans un vague concept purement juridique —, *tous ces éléments qui ont fait notre force dans le passé* constituent les bases de la *confiance que nous pouvons avoir dans notre avenir.*

Dans tous les domaines, le mieux au service du bien

Cette confiance ne doit toutefois pas s'étioler dans une attitude de « laisser-faire, laisser-aller » que notre propension de peuple prospère à vivre au jour le jour pourrait nous faire adopter. Car, tout d'abord, la démocratie est la conception étatique de l'autodiscipline ; plus nous aurons de mesure et de modération dans notre comportement politique, tant intérieur qu'extérieur, ainsi que, comme nous l'avons vu, dans notre attitude économique, et plus nos *possibilités d'action* dans ces différents domaines seront importantes et durables. Mais il est également tout aussi dangereux de s'abandonner à la routine, de se soumettre à la loi puissante de l'habitude que beaucoup d'entre nous subissent déjà. Autant l'opiniâtreté est-elle indispensable dans toute société humaine, autant l'égalité d'esprit, la fantaisie créatrice et la volonté de renouveau sont-elles nécessaires à une époque en pleine évolution. Ce n'est pas sans raison qu'un écrivain tel que Max Frisch a lancé cet avertissement : « On n'est pas réaliste si l'on est dépourvu d'idées ».

A cette condition seulement nous n'aurons pas à nous borner, en politique et en économie, à nous administrer, mais nous pourrons aussi modeler notre propre destin ; car la Suisse n'est pas seulement le maintien d'un statu quo. Elle se doit au contraire de faire constamment ses preuves et de démontrer dans les faits qu'elle domine les tâches qui se posent à elle au lieu de simplement les subir.

Qu'il s'agisse des *démêlés entre l'Est et l'Ouest*, entre *le Nord et le Sud*, ou des relations *entre le petit Etat qu'est la Suisse et l'Europe*, le critère déterminant serait en définitive celui de la *meilleure prestation*, du meilleur service rendus aux hommes et à l'humanité. C'est pourquoi il nous faut vouer toute notre attention à développer nos possibilités d'action. Grâce à elles, nous montrerons tant à nous-mêmes qu'au monde qu'en cette période de culte des grands espaces, notre petit Etat n'est pas dépassé et que le fédéralisme et la démocratie — bien loin d'être des obstacles au progrès — sont des moyens de nous assurer que *les solutions adoptées sont taillées à la mesure humaine.* Nous nous devons, en tant que radicaux, de suivre ce mot d'ordre.

* Excédent des importations en faveur de la CEE : 3,6 milliards.
Consommation suisse annuelle de produits en provenance de la CEE : Fr. 1331.— par habitant (1961).

Mise au concours

La Municipalité de SION met au concours le poste de

comptable-adjoint

au service de la comptabilité communale.

Conditions : diplôme d'une école officielle de commerce ou diplôme de fin d'apprentissage - Pratique dans l'administration ou le commerce - Notions d'allemand.

Entrée en fonction : dès que possible.

Les offres de services manuscrites avec curriculum vitae devront être adressées au **Greffe municipal jusqu'au 20 août 1962 au plus tard.**

Sion, le 31 juillet 1962.

L'Administration municipale.

La gymnastique chez les apprentis

Premières leçons pour les apprentis de la Ciba

Le principe de la gymnastique chez les apprentis a déjà fait l'objet d'études spéciales tant au sein de la commission cantonale de l'EPGS que dans les sphères de l'Ecole fédérale de sports de Macolin.

L'an dernier, Macolin abritait un imposant symposium dont le thème général était « la gymnastique chez les apprentis ». Confrontant leurs idées, des professeurs, des éducateurs, des ecclésiastiques, des directeurs d'instituts, des maîtres de sports, des industriels, des médecins, des présidents de commission cantonale s'efforçaient de trouver un dénominateur commun.

Au terme de discussions aussi passionnées que passionnantes, ce symposium avait retourné le problème sur toutes ses faces sans lui trouver toutefois une solution équitable.

Or, bien avant ce symposium, des industries sont parvenues dans le cadre de leur activité à assortir la formation professionnelle de leurs apprentis d'une ou deux heures de gymnastique par semaine. Des exemples nous sont fournis par la Lonza à Viège, l'Aluminium à Chippis, Sécheron à Genève et par une grande industrie de Moutier, Jura bernois.

Ces industries ont pu constater l'influence bénéfique que la gymnastique exerçait sur la formation physique, morale et professionnelle de leurs apprentis.

Ciba-Monthey vient d'entrer dans la danse en innovant à son tour. Dès le 25 juillet 1962, les apprentis auront une heure de gymnastique par semaine. Cette innovation est dûe à une initiative heureuse de M. le Dr Veillon, directeur. Elle se réalise grâce aussi à la précieuse collaboration de Raymond Coppex dont on sait les qualités et les mérites comme moniteur, chef d'arrondissement, professeur d'éducation physique.

La semaine dernière, les apprentis de la Ciba ont été réunis afin d'entendre un exposé enthousiaste de M. le Dr Veillon qui s'est plu à orienter son jeune auditoire sur les perspectives qu'ouvre l'introduction de la gymnastique. Des renseignements complémentaires ont été fournis par MM. Raymond Coppex et Eric Mani.

La place de jeu qui avait été aménagée près du Pont Rouge pour les enfants du quartier, et qui n'est pas utilisée, sera entièrement rénovée. Elle sera dotée du matériel nécessaire à l'enseignement comme à la pratique de la gymnastique.

Cela souligne l'intérêt et l'importance que la direction de la Ciba attribue à la gymnastique pour ses apprentis, d'autant plus que les exemples abondent, attestant que la formation professionnelle des jeunes s'accommode fort bien d'une ou deux heures de gymnastique par semaine.

Mercredi après-midi et jeudi également la piscine de Monthey a servi de cadre aux premières leçons de natations et de gymnastique que Raymond Coppex a prodiguées à ses nouveaux élèves. Il s'agit là d'un événement marquant qui fait date aussi bien dans les annales de Ciba-Monthey que dans la vie sportive et professionnelle des apprentis.

Cl. Gachoud

Un homme pressé

Vous la connaissez ? C'est l'histoire du gars qui, sortant de son travail, s'arrête devant une vendeuse de billets qui s'adresse aux passants en disant : « Achetez votre billet de la Loterie Romande. Un gros lot de 100 000 frs et soixante lots de 1000 frs. Achetez votre b...

Le gars interpelle alors la vendeuse et s'informe :

— Dites-moi, ma bonne dame, le tirage a lieu quand ?

— Le samedi 4 août, monsieur. Et elle ajoute : à Châtel-St-Denis.

— Quel dommage ! Il me fallait absolument ces 100 000 francs pour demain.

Et il s'en va.

En quoi il eut bien raison. Car en n'achetant pas de billet de la Loterie Romande, il laissait toutes leurs chances aux autres. A vous et moi qui patienterons volontiers jusqu'au 4 août, n'est-ce pas ? Pour toucher les 100 000 frs ! Même un lot de 1000 frs ne serait pas à dédaigner...

†

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du deuil cruel qui vient de la frapper, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Clément PELLAUD
à Bovernier

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, encouragement, leurs envois de couronnes, fleurs et messages l'ont entourée pendant sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial à l'entreprise Wyder et son personnel, la fanfare l'Union, au Ski-Club, la Classe 1946, l'Hôtel Mont-Fort Verbier et la Direction et personnel de la S. P. A.

Conseils de saison aux vignerons

Après la sécheresse de 1959 dans plusieurs vignes les ceps n'ont pas débourré en 1960, certainement parce que les racines avaient été desséchées. Par conséquent les vignerons doivent faire des efforts spéciaux pour arroser sans tarder, malgré les difficultés, certaines parcelles situées en terrain très séchard.

Dès que la sécheresse aura pris fin, il serait bon de labourer les vignes de la partie supérieure du vignoble, les vignes de la rive gauche et toutes les vignes tardives pour activer la maturation.

Station cant. d'essais viticoles

Le Confédéré vous renseigne

Radio-Sottens

Jeudi 2 août

7 00 Bonjour musical - 7 15 Informations - 7 20 Premiers propos - 7 30 Ici Autoradio Svizzera - 8 30 Fin - 11 00 Podium des jeunes - 12 00 Midi à quatorze heures - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée - 12 44 Signal horaire - 12 45 Informations - 12 55 Disc-O-Matic - 13 30 Du film à l'opéra - 14 00 Fin - 15 59 Signal horaire - 16 00 Entre 4 et 6 - 17 00 Radio-Jeunesse - 18 00 L'information médicale - 18 15 Le micro dans la vie - 18 45 En musique - 19 00 Ce jour en Suisse - 19 13 Horloge parlante - 19 15 Informations - 19 25 Miroir du monde - 19 50 Humour, humour, quand tu nous tiens - 20 20 Les Compagnons de la Chanson - 20 45 Le Rail - 21 15 Entretiens avec Henri Guillemin : Jean Racine - 21 30 Hommage à Alfred Cortot - 22 30 Informations - 22 35 Miroir du monde - 23 00 Ouvert la nuit - 23 15 Hymne national. Fin.

Vendredi 3 août

7 00 Réveil en musique - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 7 30 Ici Autoradio Svizzera - 8 30 Le monde chez vous - 9 30 A votre service - 11 00 Le New York Woodwind Quintet - 11 30 Visages d'autrefois - 11 35 Sur trois ondes - 12 00 Au carillon de midi - 12 44 Signal horaire - 12 45 Informations - 12 55 Quelques minutes avec... - 13 00 Trois fois trois - 13 30 Musique brillante - 14 45 Les concerts de Lugano : Arthur Grumiaux - 15 59 Signal horaire - 16 00 Marins d'eau douce - 16 25 La guirlande des vacances - 17 15 Musiques exotiques - 18 15 La Suisse au micro - 19 13 Horloge parlante - 19 15 Informations - 19 25 Miroir du monde - 19 50 Impromptu musical - 20 00 Grand gala musique sans frontières - 21 30 Le chamois, pièce du vendredi - 22 10 Biancamaria Borri - 22 30 Informations - 22 35 Musique contemporaine de compositeurs suisses alémaniques - 23 15 Hymne national. Fin.

Télévision

Jeudi

20 00 Téléjournal - 20 15 Visite au jardin zoologique - 20 45 Chansons et danses d'Europe - 21 40 A un fil - 22 05 Informations - 22 10 Téléjournal - 22 35 Fin.

Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour - 20 30 Le vicomte aime les loups - 21 30 Musique pour plaire - 22 00 Soir-information et carrefour - 22 20 Téléjournal - 22 40 Fin.

Cours des billets

Franc français	86,50	-	89,50
Dollar USA	4,29	-	4,33
Livre sterling	12,—	-	12,20
Lire italienne	0,68½	-	0,71
Mark allemand	106,50	-	109,—
Franc belge	8,50	-	8,75
Pesetas	7,10	-	7,40

Cours indicatifs communiqués par la Caisse d'Epargne du Valais, Martigny.

Cinémas

Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Frederic March et Ben Gazzara dans : **Les blouses blanches.** Un « grand patron » face aux méthodes nouvelles.

CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Intrigues et secrets de l'espionnage : **Les ennemis,** interprété par Roger Hanin, Pascale Audret, Danyl Carnel et Claude Brasseur.

Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 1er août : **Le survivant des monts lointains,** avec James Stewart. - Dès vendredi 3 - Anita Ekberg et G. Marchal dans : **Sous le signe de Rome.**

Cinéma REX, Saxon

Jeudi 2 août - Une histoire sensationnelle : **Le survivant des monts lointains.** Dès vendredi 3 : **Les yeux de l'Amour,** avec D. Darrieux, J.-Cl. Brialy, B. Blier, F. Rosay et E. Damien.

RIDDES

Vendredi 3 août 1962, dès 13 heures 30
dans la propriété de M. Amoos (entrée ouest de Riddes)

Démonstration des tracteurs Deutz

conçus spécialement pour les cultures fruitières.

Agent général pour le Valais : **Garage de la Plaine, Riddes.**
Téléphone (027) 4 71 79.

DOCTEUR LUGON
MARTIGNY

ABSENT

jusqu'au **19 août 1962**

Nous cherchons pour entrée au plus tôt

apprenti (e) de bureau

Formation sérieuse et complète.
Les offres manuscrites accompagnées de certificats scolaires sont à adresser jusqu'au 15 août à la Direction de la **Sté Coop. de Consommation St-Maurice.**

Pour la cueillette des ABRICOTS et des POIRES

Echelles „Mobil"
Paniers - Calibres

DELALOYE & JOLIAT
SION

APPRENTI
EN MÉCANIQUE GÉNÉRALE

demandé pour tout de suite
par **Gustave d'Andrès, Au Comptoir Mécanique, Martigny-Ville - Tél. (026) 6 18 61.**

Mécanicien de garage

est cherché. Indispensable responsabilité du travail. Gros gages.

Ecrire s/chiffre **P 11302 S à Publicitas Sion.**

TONNEAUX

pour fruits avec portettes (état neuf)

200 litres	Fr.	60.—
250 »	Fr.	70.—
300 »	Fr.	80.—

Tonnellerie Angehrn, Pully, tél. (021) 28 10 05.

Offres sous chiffres

Pour toutes demandes d'adresses on est prié de se référer au numéro de contrôle figurant dans l'annonce.

Inutile de demander l'adresse pour les annonces portant la mention : « offres écrites » ou s'adresser par écrit, etc...

LOTERIE ROMANDE
plus que 3 jours!
à CHÂTEL-ST-DENIS / Fr
053

DOCTEUR
Henri Pitteloud
Spécialiste F. M. H. Neurologie et Psychiatrie
Sion
ABSENT

Docteur Pellissier
Spécialiste F. M. H.
Nez - Gorge - Oreilles
Sion
ABSENT

On cherche à acheter ou à louer
1 maison (2 à 4 pièces) avec ou sans confort.
1 appartement (2 à 4 pièces)
1 commerce ou locaux commerciaux
région Martigny.
Y. Boson, Bar Tonkinois, La Bâtiaz-Martigny. Tél. (026) 6 13 59.

Demandez
notre excellent bœuf salé et fumé
O. Neuenschwander S. A., 17, av. du Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.

JEUNE FILLE
très capable, cherche place dans ménage à Martigny ou environs. Libre de suite.
S'adr. à Mme Jean Ometz Fully - Tél. 6 32 02.

Utilisation simple
Rendement optimum
Deux avantages imbattables de Bernina, la machine à coudre la plus demandée en Suisse. Plus du 50% de toutes les machines à coudre suisses exportées en 1961 étaient des
BERNINA
R. WARIDEL
Av. du Gr. St. Bernard
Tél. (026) 6 19 20
MARTIGNY
*
CONSTANTIN FILS S.A.
Rue des Remparts
Tél. (027) 2 13 07
SION

On cherche un bon
GRUTIER
consciencieux pour la conduite d'une grue sur pneus. Semaine de 5 jours.
S'adresser à
Giovanola Frères S. A. à Monthey (VS)
en envoyant copies des certificats.

OCCASIONS VOITURES
1 Opel Record 1959, 4 portes
1 camionnette PEUGEOT 203, 1956
1 Jeep Willys 1957, revisée
1 Jeep Willys 1952, revisée
Lucien Torrent, Grône. Tél. (027) 4 21 22.

Cinémas

ETOILE Martigny

Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Un film profondément humain et intensément dramatique :

LES BLOUSES BLANCHES

avec Frederic March et Ben Gazzara.

CORSO Martigny

6 16 22

Dès ce soir mercredi - (18 a. révolus) - Un grand film d'espionnage :

LES ENNEMIS

avec Roger Hanin et Pascale Audret (92 minutes d'action et de suspense).

CINE MICHEL Fully

Mercredi 1er août - (16 ans révolus) - De l'action... des aventures :

LE SURVIVANT DES MONTS LOINTAINS

Dès vendredi 3 - (16 ans révolus) - Un prodigieux spectacle :

SOUS LE SIGNE DE ROME

REX Saxon

6 31 66

Jeudi 2 août - (16 ans révolus) - Un très grand « western » :

LE SURVIVANT DES MONTS LOINTAINS

Dès vendredi 3 - (18 ans révolus) - Une histoire vraie :

LES YEUX DE L'AMOUR

R. Gualino, couleurs-vitrerie, Martigny
Bureau - Magasin et Dépôt
seront fermés
du 4 au 19 août

19 Feuilleton du « Confédéré »

Le Pavillon des Trembles

ROMAN DE CLAUDE ROZELLE

— Vous vous trompez ! J'aime tout en vous. Rien ne me rendrait plus heureuse que de devenir votre femme.

— Eh bien ! qui vous en empêche ? Vous êtes veuve depuis plusieurs années. Le malheur a voulu que vous perdiez votre enfant...

Fabienne cacha son visage dans ses mains...

— Vous ne pouvez comprendre... Oh ! je vous en conjure, ne m'interrogez pas. Laissez-moi me reprendre. Demain, je reviendrai, je vous le promets. Peut-être aurai-je alors le courage de tout vous dire.

Alain de Moiloux saisit dans les siennes les mains de sa cousine et la regarda profondément dans les yeux.

— Fabienne, ma chérie, jurez-moi seulement que votre cœur est libre et que là n'est pas la raison de votre hésitation.

Fabienne soutint ardemment ce regard.

— Je vous le jure, Alain, sur tout ce que j'ai possédé de plus cher.

Tremblante d'émotion, la jeune femme s'échappa de la pièce et courut plutôt qu'elle ne marcha vers la sortie de la clinique. Elle avait hâte de se retrouver aux Trembles et de réfléchir dans le calme à tout ce qui venait de se passer.

A peine arrivée, elle se jeta sur son lit et laissa couler ses larmes. C'était vrai qu'elle aimait son cousin de Moiloux... Depuis le jour où il lui avait sauvé la vie, cet amour s'était peu à peu glissé dans son cœur, fait tout d'abord d'estime et, depuis, de mutuelle compréhension. Elle ne pouvait songer sans émotion à la délicatesse avec laquelle il avait su apaiser sa douleur de maman, mais il y avait quelques heures à peine cette admiration profonde avait fait place au désir de devenir sa femme. Sa douce étreinte et ses baisers avaient fait sur elle une impression qui ne lui laissait aucun doute sur ce point. Etre sa femme... Mener avec lui le dur combat de l'existence... Avec quelle ardeur elle avait formé ce souhait. C'est alors que le souvenir de la légèreté avec laquelle elle avait failli trahir son mari était venue l'arracher à son extase. L'espace d'une seconde, elle fut tentée de tout avouer à Alain. Mais la crainte de perdre l'estime de celui qu'elle aimait arrêta son élan. Pourtant, elle était trop loyale pour leurrer cet homme admirable qui la croyait sans reproche. Telles furent les raisons de son hésitation subite et de l'insistance avec laquelle elle demanda à réfléchir.

Maintenant, Fabienne mesurait froidement les choses. Un instant, elle vit passer devant ses yeux le clair regard d'Alain de Moiloux. Sa résolution fut prise. Rien ne devait rester caché entre elle et lui. Un homme de cette trempe était capable de tout comprendre. Mieux valait d'ailleurs renoncer dès à présent au bonheur entrevu que d'abuser la confiance d'un être cher en taisant une faute.

Le lendemain, Fabienne retournait à la clinique. A sa vue, le visage d'Alain de Moiloux devint d'une pâleur mortelle. Il resta comme figé sur place et murmura faiblement :

— Eh bien, Fabienne, qu'avez-vous décidé ?

La jeune femme l'obligea à s'asseoir et prit un siège près de lui.

— Ecoutez-moi d'abord, Alain. Ensuite, c'est vous qui prendrez la décision.

S'armant de courage, elle parla un long moment, ne cachant rien de ses faiblesses, de ses remords, de ses luttes. Puis elle se tut, et osa enfin lever les yeux sur son compagnon.

Le visage d'Alain était éclairé d'une telle joie qu'elle s'en trouva décontenancée.

— Vous ne m'apprenez rien, ma chérie ! s'écria-t-il ému. Le hasard a voulu que je me sois

assis un instant sur la route, la nuit de votre rendez-vous au pavillon. Malgré moi, j'ai tout entendu. J'ai appris ainsi que vous vous laissiez courtiser par Bernard du vivant de votre mari, mais que vous lui aviez toujours résisté.

Les larmes roulèrent sur les joues de la jeune femme.

— Et vous ne m'avez pas méprisée, Alain ?... Vous m'avez aimée « quand même » ?

— Je vous ai aimée telle que je « savais » que vous étiez, remplie de légèreté sans doute, mais restée sans tache.

Elle blottit sa tête contre son épaule.

— Alain. Oh ! mon cher amour. Comme je suis heureuse de vous avoir tout avoué. Je ne voulais pas... Je ne pouvais pas garder ce secret entre nous... c'est pourquoi, hier, je n'ai pu vous répondre.

— Et maintenant, c'est oui ?

— De toute mon âme et pour toujours.

Longuement, ils se tinrent enlacés, scellant d'un baiser cette douce promesse. Puis le jeune homme s'écarta un peu d'elle afin de mieux voir le joli visage rayonnant et murmura avec émotion :

— Ma chérie, bien que sachant tout, je m'étais juré de ne jamais vous parler de ces minutes. Mais à présent que vous m'en avez fait l'aveu de votre plein gré, il me semble que nous avons acquis pour la vie le droit d'être pleinement heureux.

CHAPITRE XII

Dans le petit fumoir qui sert de bureau à Fabienne, la jeune héritière des Trembles et sa dévouée servante s'entretiennent avec animation.

Toutes deux sont extraordinairement émues.

— Cette fois-ci, ma petitee, fait Martine avec un tremblement dans la voix, je croix que vous avez tiré le bon numéro.

— J'en suis certaince ! Si tu savais comme il est généreux et délicat.

— Il y a longtemps que je m'en étais aperçue.

Et j'ai passé plusieurs années de ma vie à le haïr et le calomnier.

— Alors qu'il n'avait d'yeux que pour vous !

Fabienne éclata franchement de rire.

— Ah çà ! Martine, mon cousin de Moiloux t'aurait-il prise comme confidente ?

— A Dieu ne plaise ! Mais il aurait fallu être aveugle pour ne pas comprendre qu'il vous adorait. D'abord quand vous étiez jeune fille, les rares fois où il est venu aux Trembles, et ensuite, après votre mariage, au cours des réunions que vous donniez avec feu votre mari et auxquelles il était de temps à autre invité.

— Pourquoi ne m'en as-tu jamais rien dit ?

— Le moyen de faire entendre raison à une fille qui s'est mis en tête de détester un garçon ! C'eût été vous monter davantage contre lui.

— J'aurais peut-être fini par te croire...

— Que nenni, ma belle. Vous vous étiez bien trop entichée de ce Bernard Chambon pour voir sainement les choses !

Le visage de la jeune femme s'altéra.

— Ne me parle pas de celui-là, je t'en prie.

— Il n'était pourtant pas nécessaire d'être sorcier pour deviner qu'il tenait moins à votre personne qu'à votre héritage. Sa conduite l'a d'ailleurs prouvé.

— Martine, tu es cruelle. Je ne veux plus entendre prononcer son nom, j'ai trop souffert à cause de lui.

La servante se tut, comme absorbée dans ses pensées. Soudain, elle releva la tête.

— Ma petite... Ma toute petite ! Vous allez enfin être heureuse.

Les deux femmes tombèrent dans les bras l'une de l'autre. Le visage de Fabienne était rayonnant de bonheur. Celui de la servante bouleversé d'émotion.

La première, elle rompit le silence.

— C'est Juste et Félix qui vont être contents. Il y aura enfin un maître aux Trembles.

— Je cours le leur annoncer moi-même. Mais comme tu es pâle, Martine. Est-ce la joie de me voir porter de nouveau le nom des Moiloux ?

Feux de joie sur la montagne

Un drame de l'alpe pas comme les autres

C'est celui qui vient de coûter la vie à Mlle Neeser, et à la fille de l'explorateur et alpiniste mondialement connu, André Roch.

On a de multiples raisons d'être attristé quand on apprend que la montagne a fait de nouvelles victimes. Quelles que soient ces victimes.

Et il semble qu'on a des raisons d'être révolté quand on apprend que la montagne a frappé dans son affection un de ceux qui l'ont le plus raisonnablement, le plus profondément aimée.

Dans tant de cas on finit par se dire : « Malheureusement, quand on tente le diable... »

Dans celui de notre ami des hautes cimes, on finit par croire à la méchanceté et à l'ingratitude de la montagne, envers un homme qui l'a toujours abordée avec le respect, la prudence, et l'intelligence du cœur qu'elle lui imposait. Et pourtant...

L'himalayen André Roch avait accompli tant d'exploits alpins, simplement parce que devant la moindre des difficultés, il recourait à toutes les mesures susceptibles de ne pas mettre en danger sa vie, ou celle de ses compagnons. Devant la menace sérieuse, et après avoir admis que malgré toutes les précautions prises, la tentative demeurait téméraire, il ne rougissait jamais de devoir rebrousser chemin.

Et c'est son exemple de sagesse et de grande prudence qui nous a valu des instants de joie sublime et durable, au terme de nombreuses ascensions des plus hauts sommets de chez nous, et par leurs voies le plus difficiles.

Et c'est aussi parce qu'André Roch nous avait montré du doigt tous les dangers cachés dans la montagne que prématurément nous avons abandonné la pratique de ce sport absolument grandiose : l'alpinisme. Eh ! oui, « pour faire plaisir », un jour nous devions accepter au bout de notre corde, un de ces « grimpeurs renommés » — comme il y en a tant — un de ces grimpeurs qui, au cours de l'escalade, devait nous révéler qu'avec son insouciance il y avait déjà des risques à prendre rien qu'en cheminant en sa compagnie sur un trottoir macadamisé...

Et voilà, aujourd'hui on lit qu'après avoir « lâché prise », la fille d'André Roch et sa compagne, ont été précipitées dans l'abîme !

« Lâcher prise » ou « dévisser », dans 99 pour cent des cas, ça n'a pas de suites graves quand il s'agit d'alpinistes de la valeur d'André Roch. Parce que, comme chacun l'aura lu, André Roch avait pris la précaution, — et il la prenait toujours avec une conscience rare — d'assurer solidement, celles qui le précédaient, ce qui normalement devait enrayer la chute.

La corde qui a servi à assurer était neuve. Elle était faite de nylon. Certainement, avant d'être mise sur le marché, elle avait été soumise à des efforts de traction plus violents que celui provoqué par la chute des malheureuses jeunes filles. Et certainement là, elle avait résisté.

Malheureusement, pour une fois sur mille, où elle ne devait pas résister, cette corde qui avait été l'objet de toute l'attention d'André Roch, devenait la responsable d'un drame affreux. De la mort atroce de deux jeunes filles, qui s'en étaient allées gaies et confiantes, avec le plus sûr des guides, le plus dévoué des papas, vers un haut sommet où, face à un décor majestueux, l'on ne manque jamais d'éprouver la fragilité de toutes les choses humaines !

Quand, adossés au mur bon chaud d'une cabane, André Roch nous entretenait de tous les dangers cachés dans la montagne, jamais nous ne doutions qu'une corde cassée le plongerait un jour dans le plus grand des malheurs.

Aussi, puisse sa si douloureuse expérience, servir à quelques-uns de ces alpinistes que rien ne semble inquiéter.

Si cela devait être le cas, nous pensons très sincèrement, que notre grand ami, trouvera que son si lourd, si déchirant tribut à la montagne n'aura pas été totalement vain.

Car voyez-vous, sa grande passion de la montagne, André Roch voulait la faire partager à tous les siens, à tous ses amis. Mais toujours, dans sa générosité, il s'employait d'abord à écarter tous les risques inutiles.

André Roch aime tant la vie. Il y attache un tout grand prix. C'est pourquoi nous pouvons écrire que jamais il n'a exposé, même légèrement, la sienne ou celle de ses privilégiés compagnons de cordée.

Alipe Rauch.

Source de vie, élément indispensable, le feu fut aussi de tout temps un moyen de transmission. Ceux qui s'allumèrent, ce soir du 1er août 1291, annonçaient la plus grande, la plus merveilleuse nouvelle : l'aube de la liberté helvétique, de l'indépendance. En cette soirée de fête nationale, n'oublions pas la signification profonde, primitive de ces feux et pensons qu'un patriotisme bien compris doit chercher constamment l'occasion d'allumer de nouveaux feux, l'occasion de proclamer de nouvelles indépendances.

Un drame épouvantable

Trois personnes ont été arrêtées dans le village de Riksingen, près de Tongres, en Belgique, pour avoir commis un crime d'une horreur peu commune.

Il y a plusieurs mois, Marie-José Sypels 24 ans, devint enceinte. L'auteur de sa grossesse était son propre beau-père, Adam Bertrand, 55 ans, époux de sa mère, Marguerite Everaert, 54 ans. Le trio décida que l'enfant ne devait pas vivre. La jeune femme, dès qu'il lui fut impossible de cacher son état, ne se montra plus hors de chez elle.

Le bébé vint au monde le 19 juillet. Le beau-père, marchand forain, était ce jour-là au marché de Tongres. Ce fut donc la grand-mère qui se chargea d'assassiner l'enfant : elle prit le nouveau-né et le plongea dans une grande cuvette jusqu'à ce qu'il périsse asphyxié. Elle se mit ensuite à découper le petit corps en minuscules portions, qu'elle brûla une à une dans le fourneau. A son retour au foyer, Adam Bertrand fut chargé de débarrasser les cendres.

La police fut mise sur la piste par les voisins qui trouvaient étrange la « disparition » de la jeune femme, d'autant que celle-ci était considérée comme un peu simple d'esprit.

Les policiers firent examiner Marie-José, et le médecin constata alors qu'elle venait d'accoucher.

Mais les seules traces du bébé que les policiers découvrirent, ce furent quelques pincées de cendres de son corps brûlé mêlées aux cendres d'un torchon dans lequel il avait été enveloppé pour être découpé.

Le sinistre trio, interrogé, raconta alors comment le crime fut conçu et exécuté.

D'un numéro à l'autre

Mohamed Boudiaf, vice-président du GPRA a été enlevé par des ben-bellistes

Des éléments armés de la willaya I (Aurès) se sont présentés au domicile de M. Mohamed Boudiaf à M'Sila. Ces éléments en nombre important ont procédé à son enlèvement sur l'ordre du poste de commandement de la willaya I. Ils l'ont conduit vers une destination inconnue. Le ministre s'est plié devant la force. Auparavant, la ville de M'Sila avait été encerclée par des unités de la willaya I, déclare un message diffusé depuis Tizi-Ouzou par le poste de commandement de la willaya III (Kabylie).

Selon le même message, un membre qui accompagnait M. Boudiaf à M'Sila a réussi à s'échapper, il est en route vers Tizi-Ouzou, tandis que trois autres membres ont été faits prisonniers également et amenés vers une destination inconnue. C'est sur les indications des officiers du pc de la willaya III, situé aux environs de la ville de M'Sila, que cette version des faits a pu être établie. Au moment où ces officiers qui avaient été envoyés par le colonel Mohand Ou el Hadj, chef de la III, sont arrivés dans la ville, le vice-président Boudiaf avait déjà été emmené vers une destination inconnue. On croit savoir que le colonel Mohand Ou el Hadj tente de se mettre en rapport à l'heure actuelle avec le pc de la willaya I.

Emotion à Tizi-Ouzou

Par ailleurs, le comité de liaison et de défense de la révolution, dans un communiqué consacré à l'enlèvement de M. Boudiaf, « dénonce avec indignation cet acte de barbarie et exige la libération immédiate et sans condition » du vice-président du GPRA.

Après avoir relaté les circonstances de l'enlèvement, et précisé qu'aucune nouvelle ne lui est encore parvenue sur le sort de M. Boudiaf, le communiqué déclare : « Cet acte de violence sans précédent perpétré sur la personne du vice-président Boudiaf, au moment où tout laisse espérer un apaisement prochain de la crise qui secoue dangereusement le pays, témoigne de la volonté irruductible des responsables de cette infamie de tout faire afin d'empêcher coûte que coûte la réalisation de l'unité du pays ardemment souhaitée par le peuple algérien martyr ».

Un appel au peuple algérien pour barrer la route aux « aventuriers assoiffés de dictature »

Selon le groupe de Tizi-Ouzou, l'enlèvement de M. Boudiaf a été prémédité puisque : 1) l'opération qui fut précédée de l'encerclement del a villa de M'Sila par d'importants éléments de la willaya I est intervenue dix heures après l'arrivée de M. Boudiaf à M'Sila ; 2) l'escorte du vice-président a par ailleurs été munie d'un laissez-passer en bonne et due forme.

« Devant cette nouvelle situation qui risque d'engendrer les conséquences les plus imprévisibles », déclare le communiqué, le C. L. D. R. « fait appel au peuple algérien et à son armée de libération nationale pour barrer la route aux aventuriers assoiffés de pouvoir et de dictature ».

Sage repli de la cordée mixte de l'Eiger

Nous avons annoncé lundi qu'une tentative était en cours sur la paroi Nord de l'Eiger. Les cordées composées de M. Michel Darbellay d'Orsières, Loulou Boulaz, Michel Vaucher, Yvette Pilliard, de Genève, ont atteint le lieu dit « La Rampe » puis ont été surprises par de très mauvaises conditions atmosphériques. Le froid était très vif et, à poursuivre l'ascension, les grimpeurs risquaient de graves gelures. Très sagement, l'expédition décida de rebrousser chemin. Les deux messieurs et les deux dames formèrent une seule cordée pour la descente, qui se déroula sans incident malgré le brouillard et le mauvais temps.

Il est à noter qu'aucune difficulté autre que ce mauvais temps n'a été à l'origine de ce repli. Si les conditions atmosphériques s'étaient maintenues aussi bonnes que lors de la première partie de l'ascension, il ne fait aucun doute que l'on aurait pu saluer la première arrivée au sommet, par la face Nord, de deux dames.

Un bébé naît après la mort de sa mère

Dix minutes après la mort de sa mère, atteinte par une balle de revolver, un bébé est né l'autre soir à la suite d'une césarienne. La jeune femme, âgée de 16 ans et enceinte de huit mois, avait été mortellement blessée dans sa maison par une balle de revolver tirée dans des circonstances mystérieuses. Transportée à l'hôpital d'urgence, elle mourut au cours de l'intervention chirurgicale tentée pour la sauver. Dix minutes plus tard naissait son bébé, une petite fille. Ce cas extraordinaire s'est produit à Bentonville, aux Etats-Unis.

Tremblement de terre en Colombie :

nombreux morts et blessés

Le dernier bilan du tremblement de terre qui a secoué la Colombie s'élève à 40 morts et à une centaine de blessés. On craint que ce bilan ne s'aggrave encore lorsque seront connus les chiffres provenant de Pereira, la ville qui semble avoir été la plus éprouvée.

C'est, selon les premiers renseignements parvenus, le plus terrible séisme qu'ait connu la Colombie.

C'est à Pereira, ville de 200 000 habitants, capitale du département de Caldas, que 200 femmes, ouvrières d'une chemiserie, sont ensevelies sous les décombres de leur atelier, tandis que l'armée et des sauveteurs volontaires se sont portés à leur secours.

Les villes de Cali et Manizales ont également été affectées gravement par ce séisme, le plus fort qu'on ait enregistré ces dernières années. Dans tout le pays, des aqueducs, des routes et des centrales électriques ont été endommagés, ainsi que des édifices du culte.

Quelques-unes des ouvrières de la chemiserie de Percira semblent avoir réussi à se cantonner dans l'étage inférieur du bâtiment, d'où elles donnent signe de vie, tandis que les sauveteurs s'efforcent de les dégagez.

Les dégâts matériels sont considérables, et une évaluation toute provisoire les chiffre à trois millions de pesos. Des églises, des mairies et de nombreux villages ont été détruits ou endommagés, surtout dans l'ouest du pays.

18 000 morts en six mois sur les routes des Etats-Unis

Le Conseil national de la sécurité routière signale que les accidents de la circulation ont fait, dans les six premiers mois de cette année, 18 120 morts, ce qui constitue un record, soit une augmentation de 1210 par rapport à la période correspondante de 1961. L'augmentation est de 7 % alors qu'auparavant elle avait été de 5 %.

La CEE, la Suisse l'Autriche et la Suède

Un communiqué publié hier par le Conseil des ministres de la Communauté économique européenne déclare qu'une association des pays neutres — l'Autriche, la Suède et la Suisse — place la CEE devant « des problèmes multiples et sérieux ».

Ce communiqué reproduit en partie les déclarations faites samedi par M. Carlo Russo, secrétaire d'Etat italien, président en fonction du Conseil des ministres de la CEE, lors des séances tenues en présence des représentants de l'Autriche et de la Suède.

La CEE est certaine, a dit M. Russo, qu'aussi bien la Suède que l'Autriche sauront comprendre les principes économiques et politiques sur lesquels est fondée la Communauté économique européenne et dont elle ne saurait s'écarter sans trahir le trait éde Rome. Le secrétaire d'Etat Russo a constaté que sur bien des points les demandes des neutres se ressemblaient Aussi le Conseil doit-il avoir des problèmes posés par l'association des neutres à la CEE une vue d'ensemble.

La Confédération surveille et encourage le développement des forêts

Dans le rapport de gestion du Conseil fédéral, au chapitre concernant le Département de l'intérieur, l'inspection fédérale des forêts récapitule les mesures prises par la Confédération en 1961 pour assurer la conservation et le développement des forêts en vertu de la législation en vigueur.

Après avoir terminé leurs études à l'Ecole polytechnique fédérale, six ingénieurs forestiers ont reçu le brevet d'éligibilité à un emploi forestier supérieur. Neuf étudiants ont terminé leur stage pratique obligatoire et onze candidats l'ont commencé. Il semble donc que le recrutement s'améliore dans la profession d'ingénieur forestier où règne actuellement la pénurie.

Dans le domaine de la formation professionnelle, une intense activité s'est développée. Deux cours ont été organisés par l'Inspection fédérale pour le personnel forestier supérieur, avec la collaboration de la division forestière de l'EPF et de l'Institut fédéral de recherches forestières. L'un de ces cours fut consacré à la stabilisation des sols dans la construction des routes, l'autre à la construction et à l'exploitation des grues téléphériques. C'est que la construction de routes et l'établissement de téléphériques sont à la base de la rationalisation et du progrès dans les forêts. Plusieurs cantons ont organisé, avec l'appui financier de la Confédération, des cours de sylviculture et des cours de développement professionnel pour les forestiers (personnel forestier subalterne). Des cours de bûcherons et des cours spéciaux consacrés à l'emploi des scies à moteur ont été dirigés par l'Office forestier central suisse, l'organisation des propriétaires de forêts. La participation fut nombreuse et la Confédération contribua aux frais par un subside moyen de 23 %.

En 1961, la Confédération a consacré 11,5 millions de francs à des reboisements et des travaux de défense, dont le coût total s'est élevé à 82 millions. Ces travaux, qui servent à la création de nouvelles forêts et à la restauration de forêts délabrées, se sont répartis comme suit : travaux de défense contre les avalanches 35 % ; construction de chemins 24 % ; plantations 22 % ; assainissements, corrections de torrents, clôtures, lutte contre les incendies, achat de terrain, etc. 19 %. En fait, il ne s'agit pas ici de subventions au sens courant du terme, c'est-à-dire de prestations sans contre-partie. Il s'agit au contraire de véritables investissements, destinés à créer des valeurs forestières durables. Ces travaux ne profitent pas seulement aux propriétaires forestiers, mais à toute la collectivité, car ils contribuent à la conservation de la forêt et au développement de son action protectrice et bienfaisante.

En outre, la Confédération a soutenu financièrement la construction de routes forestières et l'exécution de remaniements parcellaires. Elle a contribué au rachat de servitudes, droits de pacage et droits d'affouage. Enfin, signe des temps, elle a dû examiner de nombreuses demandes de déboisement, donnant ou non, suivant les cas, les autorisations nécessaires, sous réserve de reboisement de compensation pour les forêts situées dans la zone protectrice.

Les services forestiers cantonaux ont établi ou revisé de nombreux plans d'aménagement. Ces plans règlent généralement l'exploitation des forêts pour une dizaine d'années. Dans l'ensemble de la Suisse, on a mis à demeure, pour compléter la régénération naturelle, près de trois millions de plants de conifères et deux millions de plants de feuillus.

Ces quelques indications suffisent à montrer que la forêt ne croît pas toute seule, mais qu'elle a besoin de protection et de soins constants. *Lig*

Le parachute s'ouvrira-t-il ?

Tout le monde l'espère, et spécialement Caroly Olson, une Californienne de 25 ans qui participera aux 6e Championnats du monde de parachutisme qui opposeront du 11 août au 3 septembre à Orange (Massachussets, USA) 225 sauteurs de 24 nations. Le commandement « No hands ! » est relayé à Carolyn pendant ce saut d'entraînement avant qu'elle ne manœuvre la cordelette d'ouverture...

FRIBOURG

Après l'assassinat d'un industriel

L'autopsie pratiquée par le Dr Jean-Ls Nicod, de Lausanne, et par le Dr Schifferli, médecin légiste à Fribourg, avait montré que la mort de M. Henri Buchs a été provoquée par des tiers et qu'elle est due à un étouffement, éventuellement à une strangulation. Des vérifications ont été faites dans la journée d'hier par la police et des soupçons pèsent sur les deux individus qui se trouvaient samedi soir en compagnie de M. Buchs et qui sont actuellement en fuite.

DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

Sortie annuelle de la jeunesse et du parti

La sortie familière est prévue pour le mercredi 15 août aux mayens de Van-d'en-Haut. Grillade, raclette, jeux, ambiance, tout est prévu. Une circulaire vous renseignera plus en détail ces jours prochains.

Le comité